



HAL
open science

La Diglossie osque-latin à Teanum Sidicinum d'après les épitaphes tardo-républicaines

Emmanuel Dupraz

► **To cite this version:**

Emmanuel Dupraz. La Diglossie osque-latin à Teanum Sidicinum d'après les épitaphes tardo-républicaines. *L'Antiquité classique*, 2017, 86, pp.59-95. halshs-04181578

HAL Id: halshs-04181578

<https://shs.hal.science/halshs-04181578v1>

Submitted on 16 Aug 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

La diglossie osque-latin à *Teanum Sidicinum* d'après les épitaphes tardo-républicaines¹

1. Introduction : une situation de diglossie à *Teanum Sidicinum* ?

1.1. La cité de *Teanum Sidicinum*

La présente recherche porte sur un genre épigraphique précis, celui des épitaphes sur stèle funéraire à représentation de naïskos retrouvées à *Teanum Sidicinum*, qui sont selon nous datables du II^e siècle avant notre ère et des premières décennies du I^{er}. Ce genre épigraphique bien attesté comporte à la fois des textes en osque et des textes en latin et son étude permet des conclusions qui nous semblent significatives sur la situation de diglossie² qu'a connue cette cité à la période en question.

Teanum Sidicinum, la cité des Sidicins³, est aux III^e et II^e siècles avant notre ère une collectivité de *socii* de l'État romain. C'est seulement après la Guerre sociale entre 90 et 88 avant notre ère que la cité est intégrée dans celle de Rome et qu'elle devient un municipes. À l'échelle de l'Italie en général, les transformations juridiques issues de la Guerre sociale ont été lentes et l'inscription des nouveaux citoyens sur les registres du cens à Rome s'est achevée seulement plusieurs décennies après la Guerre sociale⁴. Aussi, à *Teanum Sidicinum*, les épitaphes que nous examinons, jusque dans

¹ Une version préparatoire du présent article a fait l'objet d'une communication à la journée d'études *Le multilinguisme dans la Méditerranée antique* organisée à la Maison des Sciences de l'Homme de Montpellier le 5 juin 2014. Nous remercions les organisateurs de cette journée, Réjane Roure et Éric Perrin-Saminadayar, pour leur invitation, ainsi que l'ensemble des participants pour leurs observations. Merci également à Michael Crawford pour ses remarques sur les monnaies d'*Ausculum*.

² Entendue au sens courant d'usage fréquent de deux variétés d'une même langue ou bien de deux langues nettement distinctes à l'intérieur d'une même communauté, sans que tous les membres de celle-ci soient nécessairement bilingues. La diglossie caractérise donc des sociétés, alors que le bilinguisme caractérise des individus. Cf. par exemple pour cette définition FISHMAN (1967) et plus récemment GLESSGEN (2007 : 48-49).

³ Pour l'histoire des Sidicins entre la mise en place de la domination romaine dans les dernières décennies du IV^e siècle avant notre ère et la fin de la République et pour les principaux aspects de l'archéologie de la cité, cf. par exemple SIRANO (2009) et DE CARO (2012 : 186-213). Pour les questions de statut, cf. aussi HUMBERT (1978 : 164-172 et 211-212) : le maintien de l'indépendance comme *socii* fut d'abord un statut favorable, puis, alors que le droit romain protégeait de plus en plus efficacement les citoyens romains, il aboutit à une précarité de plus en plus insupportable face au pouvoir des magistrats romains.

⁴ Sur ce point, cf. NICOLET (1976 : 62-64) : c'est lors de la censure de 70-69 avant notre ère que cette inscription s'est achevée pour l'essentiel.

les premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère, sont celles de pèlerins alliés de Rome et soumis à la domination romaine.

1.2. *La notion de langue-toit (Dachsprache)*

Dans notre étude, nous présentons d'abord les principales caractéristiques du genre épigraphique des épitaphes sidicines et discutons en particulier deux points, la datation des inscriptions et la singularité de ces textes dans les aires oscophones et latinophones. Ensuite, nous analysons les traits de contact linguistique entre latin et osque qu'elles présentent et proposons une interprétation en termes de stratégies conscientes et de réélaborations du système des deux langues plutôt que de simple déclin et abandon de l'osque.

Notre interprétation est en effet que ce corpus, écrit dans une époque de diglossie où de nombreux individus devaient avoir une maîtrise au moins partielle du système de la langue latine, ne documente pas purement et simplement un remplacement de l'osque par le latin, mais renvoie aussi à l'élaboration et au maintien d'une tradition épigraphique de langue osque autonome, ainsi qu'à des échanges dans les deux sens entre cette tradition osque et l'usage parallèle du latin. À l'époque où le corpus d'épitaphes que nous considérons est écrit, le latin est certainement une langue-toit⁵ à partir de laquelle est, partiellement, réélaboré l'osque de *Teanum Sidicinum* comme langue écrite, mais celui-ci, nous tentons de le montrer, possède aussi son élaboration propre, et n'est sans doute pas encore dans la situation de déclin irréversible dans l'usage et de maîtrise décroissante souvent décrite à son propos.

2. Le corpus

2.1. *Stèles à représentation de naïskos*

À *Teanum Sidicinum* ont été retrouvées, intactes ou, le plus souvent, fragmentaires, dix-neuf stèles funéraires à naïskos ou objets assimilables, qui comportaient, au moins originellement, une épitaphe⁶.

⁵ Pour le concept de langue-toit ou *Dachsprache*, à savoir une langue bénéficiant d'un plus haut degré d'élaboration ou *Ausbau* et d'une forme de domination socio-linguistique, cf. par exemple la synthèse récente proposée par ÉLOY (2004 : 16-20). Par élaboration, on entend un processus conscient et dirigé qui aboutit à la construction d'une norme partagée pour tel ou tel aspect de l'usage de la langue, notamment à l'écrit. La langue-toit est à la fois, dans la situation de diglossie, le modèle sur lequel peut se faire l'élaboration de l'autre langue et une cause de l'éventuel déclin de celle-ci.

⁶ Liste des objets, avec les provenances telles qu'établies en dernier lieu par CRAWFORD (ed.) (2011) et, pour les inscriptions manquantes chez ce dernier, par MIELE (2005) :

– Nécropole de Gradavola – textes en osque : VETTER 123 a = ANTONINI (1978) n° 132 = RIX Si 7 = MIELE (2005) n° 4 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 17 ; VETTER 123 b et 123 d = ANTONINI (1978) n° 133 = RIX Si 8 = MIELE (2005) n° 3 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 18 ; VETTER 123 c = ANTONINI (1978) n° 134 = RIX Si 9 = CRAWFORD TEANVM

Le support de ces inscriptions est une adaptation locale de types d'origine hellénique⁷. Dans les sociétés grecques apparut vers la fin du V^e siècle avant notre ère l'usage de stèles comportant une représentation de naïskos et employées comme monuments funéraires. Il s'agit de stèles suffisamment profondes pour comprendre des motifs divers sculptés en haut- ou plus souvent en bas-relief dans le cadre de la représentation du naïskos. À partir du IV^e siècle avant notre ère, l'usage de ces stèles se diffuse dans les cités helléniques d'Occident, notamment en Campanie.

C'est à partir de ces modèles qu'est élaboré le genre des stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum*. Il s'agit en effet de blocs parallélépipédiques, dont le haut de la face avant, destiné à être vu, est lissé, contrairement à la face arrière et aussi au bas de la stèle, lequel est enterré et se trouve donc originellement sous le niveau du sol. Sur cette face avant sont sculptés des éléments d'architecture, à savoir des pilastres et un fronton renvoyant à un naïskos. Entre les pilastres, dans un champ plus ou moins creusé, se trouve une représentation figurée, le plus souvent⁸ celle d'un défunt ou d'une défunte unique, de face. Les motifs sculptés sont donc moins variés que dans les modèles helléniques.

SIDICINVM 19 – textes en latin : MIELE (2005) n° 5 = *EDR* 100159 ; MIELE (2005) n° 6 = *EDR* 100158 ; MIELE (2005) n° 16 ; MIELE (2005) n° 17.

– À l'ouest de la route qui mène de la gare à la ville moderne, donc dans les environs de la nécropole de Gradavola – texte en osque : IZZO (1995 : 306) = RIX Si 13 = MIELE (2005) n° 2 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 20

– Nécropole d'Orto Ceraso – textes en latin : MIELE (2005) n° 9 = *EDR* 112897 ; MIELE (2005) n° 10 = *EDR* 112896 – textes manquant en raison de l'état lacunaire de la stèle : MIELE (2005) n° 11 ; MIELE (2005) n° 12 ; MIELE (2005) n° 13

– Environs de la nécropole d'Orto Ceraso, Fondo Migliozi – texte en osque : ANTONINI (1978) n° 137 = POCETTI 138 = RIX Si 12 = MIELE (2005) n° 8 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 21

– Localité Lupara – texte en osque : ANTONINI (1978) n° 136 = POCETTI 137 = RIX Si 11 = MIELE (2005) n° 7 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 22

– Fondo Mottola – texte en osque : VETTER 123 e = ANTONINI (1978) n° 135 = RIX Si 10 = MIELE (2005) n° 1 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 23

– Localité Bagno Nuovo – texte en osque : VETTER 70 = ANTONINI (1977 : 338 et table LV b) = RIX Po 51 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 24

– Réemploi dans la ville médiévale et moderne de Teano – textes en latin : *CIL* X 4809 = MIELE (2005) n° 14 = *EDR* 112877 ; MIELE (2005) n° 15 = *EDR* 104512.

⁷ Pour les caractéristiques archéologiques de ces stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum*, cf. la synthèse et le catalogue proposés par MIELE (2005).

⁸ Autres motifs attestés :

– MIELE (2005) n° 13, où la représentation du défunt se dresse au-dessus d'une image de navire

– MIELE (2005) n° 10 = *EDR* 112896, où est sculpté un éventail

– *CIL* X 4809 = MIELE (2005) n° 14 = *EDR* 112877, où figure l'effigie de deux défunts

– MIELE (2005) n° 15 = *EDR* 104512, où le champ entre les deux pilastres est lisse.

2.2. Autre support ?

Un seul texte parmi ceux que nous étudions est peut-être écrit sur un support différent, l'inscription de Bagno Nuovo, Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24, gravée sur du plâtre. Il s'agit d'un élément de mur large d'1,02 m. Le sommet de ce bandeau horizontal de plâtre présente une inclinaison qui permet l'hypothèse qu'il était intégré dans une stèle à *naïskos*⁹. Mais une telle stèle présenterait deux singularités à l'intérieur du corpus. La première est la présence du plâtre, alors que les autres stèles comportent simplement un bloc parallélépipédique sculpté. La seconde est la largeur supposée pour la stèle : le bandeau de plâtre conservé ne couvre peut-être pas toute la largeur de son support originel, qui était donc au minimum égale à 1,02 m¹⁰ ; or aucune stèle attestée ne mesure plus de 0,70 m de largeur. Il est donc possible que l'inscription de Bagno Nuovo renvoie à un autre type archéologique, plus monumental¹¹. Il peut s'être agi d'un monument funéraire à forme de *naïskos* véritable, et non d'une stèle à représentation de *naïskos* : un pareil monument, qui semble datable en l'occurrence du III^e siècle avant notre ère, est précisément attesté dans la nécropole d'Orto Ceraso¹².

⁹ Ainsi CRAWFORD (ed.) (2011 : 558). ANTONINI (2007), dans sa synthèse sur le texte, ne prend pas parti sur le support de l'inscription : cf. notamment p. 82.

¹⁰ Cf. la discussion des témoignages relatifs à la fouille de 1793 par ANTONINI (2007 : 74-78) : la bande de plâtre provient d'un objet plus vaste.

¹¹ L'inscription fragmentaire VETTER 123 a = ANTONINI (1978) n° 132 = RIX Si 7 = MIELE (2005) n° 4 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 17 se limite à **]+as. aítateís**, c'est-à-dire à une indication relative à la « [durée de] vie » du ou de la défunte. La partie manquante devait comprendre au minimum le début de la forme **]+as**, c'est-à-dire au moins deux lettres en plus de celle qui est incertaine au début de la partie conservée, et une formule onomastique. Or la partie conservée mesure 0,385 cm de largeur. Il est donc possible que la stèle ait nettement excédé 0,70 cm de largeur. Mais cela n'est pas certain, ni nécessaire, si la formule onomastique se réduit à une éventuelle abréviation de prénom en une lettre, un gentilice très bref et une lettre pour l'abréviation du prénom du père, et si les deux formes conservées sont au génitif absolu et ne déterminent aucun substantif. Si la formule onomastique est féminine, il est même possible qu'il n'y ait pas eu de prénom. Pour ce texte, cf. aussi p. 75-77. Pour les formules onomastiques féminines sans prénom cf. p. 79. Cette stèle fournirait donc un parallèle possible, mais très incertain, pour une stèle très large comme support de l'inscription de Bagno Nuovo.

¹² Cf. MIELE (2005 : 512) et DE CARO (2012 : 206-208). Il se peut en outre qu'une statue funéraire qui semble dater, d'après le type de la toge, d'une période ancienne, peut-être le II^e siècle avant notre ère, provenant de la nécropole de Gradavola, renvoie elle aussi à un monument de ce type ou d'un autre type monumental. Cf. GÁBRICI (1910 : col. 12 et 15) et MIELE (2005 : 512 note 13). La présence dans ce type de monument, donc peut-être en position abritée, pourrait expliquer la bonne conservation de l'inscription VETTER 70 = ANTONINI (1977 : 338 et table LV b) = RIX Po 51 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 24. ANTONINI (2007 : 82) ne propose pas d'identification nette pour le support de cette inscription, mais elle observe que celle-ci a été bien conservée et pourrait donc avoir été abritée.

3. Datation

3.1. Critères linguistiques et épigraphiques

La datation de tous ces objets pose une difficulté. Il est très rare que le contexte archéologique connu de la stèle soit suffisamment précis pour dater celle-ci¹³. C'est donc sur les caractéristiques de la stèle et de l'inscription elles-mêmes que doit reposer la datation. Les critères linguistiques et épigraphiques, à savoir l'emploi de l'osque ou du latin et la forme des lettres de chacun des deux alphabets, sont selon nous largement inopérants. Tout d'abord, c'est un *a priori* que de supposer que tous les textes en osque sont nécessairement antérieurs à tous les textes latins¹⁴. Quant à la forme des lettres, la stabilité notoire de l'alphabet osque à travers le temps empêche toute exploitation des lettres de celui-ci, et les textes en alphabet latin peuvent seulement être datés de manière très approximative à partir des formes graphiques employées. Parmi ces textes latins, aucun ne présente de lettre dont la forme soit caractéristique des alphabets les plus anciens¹⁵, ce qui plaide pour une datation au plus tôt dans les dernières décennies du II^e siècle avant notre ère pour toutes les épitaphes latines.

3.2. Critères archéologiques et stylistiques : les propositions de Floriana Miele

C'est donc principalement sur les critères archéologiques et stylistiques liés à la stèle elle-même, aux motifs architecturaux qui y sont reproduits et aux représentations qui figurent entre les pilastres, que repose la datation des objets. Or ces critères donnent des résultats qui nous semblent largement incertains. Floriana Miele, dans la

¹³ Les stèles de la nécropole de Gradavola ont été retrouvées dans une fosse de décharge au voisinage de la nécropole elle-même : cf. GÀBRICI (1910 : coll. 9-15). Pour la nécropole d'Orto Ceraso, selon MIELE (2005), seule la stèle MIELE (2005) n° 9 = EDR 112897 est associée nettement à une sépulture dont les éléments donnent une datation, en l'occurrence au début du I^{er} siècle avant notre ère. Les stèles retrouvées isolées en dehors de ces deux nécropoles ne sont pas associées à un contexte archéologique qui donne une date : cf. IZZO (1995 : 306) pour l'inscription trouvée à l'ouest de la route qui mène de la gare à la ville, ANTONINI (1978 : 463) pour l'inscription du Fondo Migliozi, ANTONINI (1978 : 462), MIELE (2005 : 537) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 555) pour celle de Lupara, MAIURI (1913 : 408) pour celle du Fondo Mottola, et enfin CRAWFORD (ed.) (2011 : 558-559) pour celle de Bagno Nuovo. ANTONINI (1978 : 463) indique que le texte du Fondo Migliozi a été retrouvé en ce lieu « come il precedente », à savoir l'inscription de Lupara, ce qui est sans doute une inadvertance de sa part. Pour le texte de Lupara précisément, ANTONINI (1978 : 462) mentionne le « fondo Monaco in località Forcella », alors que MIELE (2005 : 537) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 555) indiquent le lieu-dit Lupara à Fontanelle. Pour ce qui est de l'inscription de Bagno Nuovo, la synthèse d'ANTONINI (2007 : 74-78) et la notice de CRAWFORD (ed.) (2011 : 558-560) établissent nettement que l'objet provient de *Teanum Sidicinum*.

¹⁴ MIELE (2005) *passim* nous semble accepter sans discussion cette hypothèse lourde, lorsqu'elle indique, pour dater les objets, qu'elle se base sur des « elementi [...] epigrafici » qui semblent être le simple choix de la langue. Cf. surtout MIELE (2005 : 525-526).

¹⁵ Cf. pour ces alphabets CAGNAT (1914⁴ : 3).

synthèse qu'elle consacre aux stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum*, met en avant plusieurs critères de datation principaux :

– liés au matériau employé : le tuf est caractéristique des stèles les plus anciennes, d'autres matériaux, calcaire ou travertin, apparaissent dans les objets les plus récents.

– liés aux motifs architecturaux : les formes les plus anciennes, les plus proches des modèles helléniques, comporteraient notamment des chapiteaux de pilastre du type à « sofa »¹⁶, des acrotères en forme d'aile d'oiseau et des motifs animaliers sur le tympan du fronton ; des formes déjà plus récentes auraient des chapiteaux toscans ou des demi-colonnes ioniques, des acrotères en forme de demi-palmette et des rosettes sur le tympan du fronton ; les formes les plus tardives, quant à elles, auraient des chapiteaux toscans ou de type corinthien, un fronton sans acrotère et une rosette sur le tympan de celui-ci¹⁷.

– liés aux représentations de défunts : d'une image inexpressive, on passerait progressivement à un vérisme plus grand dans la représentation du visage des personnages.

Floriana Miele, largement suivie par les éditeurs des *Imagines Italicae*, aboutit aux datations suivantes¹⁸ :

– textes osques :

– entre la fin du III^e et le début du II^e siècle avant notre ère : 7 stèles : Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 ; Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18 ; Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19 ; Izzo (1995 : 306) = Rix Si 13 = Miele (2005) n° 2 = Crawford TEANVM SIDICINVM 20 ; Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 ; Vetter 123 e = Antonini (1978) n° 135 = Rix Si 10 = Miele (2005) n° 1 = Crawford TEANVM SIDICINVM 23 ; Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24

– fin du II^e siècle avant notre ère : 1 stèle : Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21

¹⁶ C'est-à-dire avec une rosette entre deux volutes tournées vers l'extérieur.

¹⁷ Cf. MIELE (2005 : 518-519 et 522-524).

¹⁸ Pour les deux inscriptions non étudiées par Miele (2005), la datation que nous indiquons est celle que propose CRAWFORD (ed.) (2011). Pour les inscriptions IZZO (1995 : 306) = RIX Si 13 = MIELE (2005) n° 2 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 20 et VETTER 123 e = ANTONINI (1978) n° 135 = RIX Si 10 = MIELE (2005) n° 1 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 23, MIELE (2005 : 529) indique que la datation exacte est impossible, et c'est CRAWFORD (ed.) (2011 : 552) qui propose la fin du III^e ou le début du II^e siècle avant notre ère.

- textes en latin¹⁹ :
 - fin du II^e siècle avant notre ère : 1 stèle : Miele (2005) n° 5 = EDR 100159
 - entre la fin du II^e siècle avant notre ère et le début du I^{er} siècle avant notre ère : 1 stèle : Miele (2005) n° 6 = EDR 100158
 - début du I^{er} siècle avant notre ère : 1 stèle : Miele (2005) n° 9 = EDR 112897
 - I^{er} siècle avant notre ère : 2 stèles : Miele (2005) n° 10 = EDR 112896 ; Miele (2005) n° 15 = EDR 104512
 - première moitié du I^{er} siècle de notre ère : 1 stèle : CIL X 4809 = Miele (2005) n° 14 = EDR 112877
 - indatables mais probablement récentes : 2 stèles : Miele (2005) n° 16 ; Miele (2005) n° 17
- stèles fragmentaires où l’inscription a totalement disparu :
 - début du I^{er} siècle avant notre ère : 2 stèles : Miele (2005) n° 11 ; Miele (2005) n° 12
 - pas de datation proposée²⁰ : 1 stèle : Miele (2005) n° 13

Selon ces propositions, il y aurait donc une succession très claire entre textes osques et latins : un seul texte osque serait contemporain des débuts des épitaphes en latin, l’inscription Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21. Les autres épitaphes en osque seraient sensiblement plus anciennes que les épitaphes latines. En particulier, selon ces propositions, il existe un hiatus d’environ trois quarts de siècle entre la grande majorité des textes osques et le groupe récent, très largement latin : aucun texte ne serait datable entre les débuts du II^e siècle avant notre ère et la fin de ce même siècle.

¹⁹ Pour les textes en latin, sauf MIELE (2005) n° 16 et MIELE (2005) n° 17, une proposition de datation est aussi effectuée par la base de données *Epigraphic Database Roma*. Dans celle-ci, l’inscription MIELE (2005) n° 9 = EDR 112897 est datée des trois premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère, les inscriptions MIELE (2005) n° 5 = EDR 100159, MIELE (2005) n° 6 = EDR 100158 et MIELE (2005) n° 10 = EDR 112896, de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, l’inscription MIELE (2005) n° 15 = EDR 104512, de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère ou des deux premières décennies du I^{er} siècle de notre ère, et l’inscription CIL X 4809 = MIELE (2005) n° 14 = EDR 112877, de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère. Les critères proposés sont ici aussi paléographiques et archéologiques, sans précision, sauf pour l’inscription MIELE (2005) n° 9 = EDR 112897, où l’onomastique est aussi employée comme critère de datation – ce qui, joint au contexte archéologique précisément connu pour ce texte, explique sans doute pourquoi cette stèle est détachée du groupe formé par les inscriptions MIELE (2005) n° 5 = EDR 100159, MIELE (2005) n° 6 = EDR 100158 et MIELE (2005) n° 10 = EDR 112896 – et pour l’inscription MIELE (2005) n° 15 = EDR 104512, où la forme des lettres n’est pas jugée pertinente et la datation est seulement archéologique. Pour les aspects onomastiques de l’inscription MIELE (2005) n° 9 = EDR 112897, cf. p. 86-87. Il ne nous semble pas que le choix des prénoms constitue en soi un élément de datation sûre.

²⁰ MIELE (2005 : 551) signale simplement un réemploi dans une tombe de la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Il y a là peut-être une inadvertance. L’emploi d’un des critères proposés par cet auteur, en l’espèce le matériau, du calcaire, plaide pour une datation récente.

3.3. Une proposition de datation alternative

Le genre des stèles à *naïskos* de *Teanum Sidicinum* est donc attesté, selon ces propositions, pendant plus de deux siècles. Il nous semble certain, de fait, qu'une partie des inscriptions latines est récente et postérieure à la fin de la République. C'est nettement le cas de l'inscription *CIL X 4809* = Miele (2005) n° 14 = *EDR 112877*, la seule du corpus à être l'épithaphe de plusieurs personnes et à comporter en conséquence plusieurs représentations de défunts, en l'occurrence deux époux. Floriana Miele s'appuie pour sa proposition de datation sur l'habillement et la coiffure des personnages : la stèle étant très bien conservée, ces éléments peuvent ici être exploités pleinement. D'autre part, l'objet est en calcaire. Une datation récente vaut aussi très probablement pour les stèles Miele (2005) n° 13, en calcaire, Miele (2005) n° 15 = *EDR 104512*, en calcaire elle aussi, qui présente des semi-colonnes avec cannelures et chapiteaux ioniques²¹, et Miele (2005), n° 16, en travertin. En revanche, l'inscription Miele (2005) n° 17, gravée sur du tuf, peut comme telle être plus ancienne que la fin de la République²², de même que les stèles fragmentaires en tuf Miele (2005) n° 11 et Miele (2005) n° 12. Pour les autres inscriptions latines, sauf pour l'inscription Miele (2005) n° 9 = *EDR 112897* dont le contexte archéologique est connu, il nous semble imprudent de proposer une datation trop précise ; elles peuvent dater d'entre la fin du II^e siècle avant notre ère et la fin de la République.

Pour les stèles que Floriana Miele juge les plus anciennes, il nous semble que les datations doivent être revues de manière plus radicale. Tout d'abord une proportion importante des stèles à texte en osque est très fragmentaire. Pour toute une série d'inscriptions, il nous semble qu'il n'existe absolument pas de critère permettant de trancher entre une datation haute vers le début du II^e siècle avant notre ère ou encore avant et une datation basse vers la fin de ce siècle, voire au début du suivant :

– Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18 : fragment de stèle, la représentation du défunt, les pilastres et leurs chapiteaux, les éventuels acrotères et l'éventuel motif sur le tympan du fronton ont disparu

– Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19 : fragment de stèle, la représentation du défunt, les pilastres et leurs chapiteaux, les éventuels acrotères et l'éventuel motif sur le tympan du fronton ont disparu

– Izzo (1995 : 306) = Rix Si 13 = Miele (2005) n° 2 = Crawford TEANVM SIDICINVM 20 : texte fragmentaire connu seulement par une transcription, support en tuf sans description précise

– Vetter 123 e = Antonini (1978) n° 135 = Rix Si 10 = Miele (2005) n° 1 = Crawford TEANVM SIDICINVM 23 : fragment de stèle, la représentation du défunt, les pilastres et leurs chapiteaux, les éventuels acrotères et l'éventuel motif sur le tympan du fronton ont disparu

– Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24 : fragment de plâtre, le support sur lequel ce bandeau de plâtre figurait à l'origine est totalement inconnu.

²¹ En outre, cette inscription présente la formule *u(iuit)*, seule dans le corpus, exceptionnellement placée sous le fronton, entre les deux pilastres.

²² Mais cf. note 90.

Pour une autre inscription, les critères proposés par Floriana Miele donnent des résultats peu fiables :

– Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 : le fragment conservé ne comporte pas la représentation du défunt, ni les pilastres, ni les chapiteaux de ceux-ci ; en revanche un acrotère en forme d'aile d'oiseau est présent ; selon Miele (2005 : 519) c'est une marque d'ancienneté ; mais un semblable acrotère est aussi présent sur la stèle Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21, que Miele (2005 : 540) elle-même date de la fin du II^e siècle avant notre ère ; la présence d'un motif animal, peut-être un triton, sur le tympan du fronton de Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 est une singularité de cette stèle qui selon Miele (2005 : 519) est aussi une marque d'ancienneté ; mais ce critère unique nous paraît insuffisant : une seule autre stèle, certainement récente, Miele (2005) n° 15 = EDR 104512, présente sur le tympan un motif autre qu'une rosette ; d'autre part la seule stèle qui nous semble indiscutablement ancienne, Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22, présente sur le tympan seulement le motif à rosette bien attesté aussi à date plus récente, si bien que Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 ne peut en être rapprochée.

Au total, il nous semble que seule une inscription doit être nettement datée d'une période sensiblement antérieure à toutes les autres :

– Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 : il nous semble que, comme l'écrit Miele (2005 : 524), la représentation du défunt est stylisée et inexpressive, et que cela peut être considéré comme une marque d'ancienneté ; cette stèle présente les chapiteaux à sofa et les acrotères à ailes d'oiseaux jugés anciens par Miele (2005 : 519), mais ces critères sont faibles puisque les stèles qui ne sont pas anciennes Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21 et Miele (2005) n° 9 = EDR 112897 présentent elles aussi respectivement des acrotères à ailes d'oiseaux et des chapiteaux à sofa ; Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 présente une rosette dans le tympan, marque récente selon Miele (2005 : 519), mais ce critère nous paraît faible et n'empêche pas Floriana Miele elle-même de conclure que l'inscription Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 est ancienne ; au total la datation ancienne de la stèle repose simplement sur l'hypothèse que les représentations de défunts tendent vers le vérisme avec le temps.

La plus grande ancienneté de cette inscription n'oblige pas nécessairement à conclure à une datation trois quarts de siècle ou un siècle avant toutes les autres. La stèle Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 peut dater simplement de la première moitié, voire du milieu du II^e siècle avant notre ère, ce qui élimine l'hypothèse difficile d'un hiatus considérable entre deux groupes de stèles.

Par ailleurs, l'unique stèle osque que Floriana Miele date de la fin du II^e siècle avant notre ère nous paraît bel et bien ne pas pouvoir être nettement séparée du groupe d'inscriptions latines datables d'entre la fin du II^e siècle et la fin de la République :

– Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21 : le vérisme de la représentation du défunt sépare cette stèle de

l'inscription plus ancienne Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 ; de même, l'emploi de chapiteaux toscans rapproche cette stèle de Miele (2005) n° 10 = EDR 112896 ; la rosette à l'intérieur du tympan est selon nous un critère non pertinent pour la datation, de même que la présence d'acrotères à aile d'oiseau.

Nous proposons donc la chronologie suivante pour la datation des stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum*. Cette chronologie nous paraît reposer sur le plus petit nombre d'hypothèses possible et intégrer toutes les incertitudes qui affectent l'évaluation des objets.

– textes en osque :

– début ou première moitié du II^e siècle avant notre ère (?) : 1 stèle : Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22

– fin du II^e siècle avant notre ère, voire début du I^{er} siècle avant notre ère : 1 stèle : Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21

– textes non datables précisément : 6 stèles : Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 ; Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18 ; Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19 ; Izzo (1995 : 306) = Rix Si 13 = Miele (2005) n° 2 = Crawford TEANVM SIDICINVM 20 ; Vetter 123 e = Antonini (1978) n° 135 = Rix Si 10 = Miele (2005) n° 1 = Crawford TEANVM SIDICINVM 23 ; Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24

– textes en latin :

– fin du II^e siècle avant notre ère ou première moitié du I^{er} siècle avant notre ère : 3 stèles : Miele (2005) n° 5 = EDR 100159 ; Miele (2005) n° 6 = EDR 100158 ; Miele (2005) n° 10 = EDR 112896

– débuts du I^{er} siècle avant notre ère : 1 stèle : Miele (2005) n° 9 = EDR 112897

– après la fin de la République : 3 stèles : CIL X 4809 = Miele (2005) n° 14 = EDR 112877 ; Miele (2005) n° 15 = EDR 104512 ; Miele (2005) n° 16

– indatable mais peut-être d'époque républicaine : 1 stèle : Miele (2005) n° 17

– stèles fragmentaires où l'inscription a totalement disparu :

– fin du II^e siècle avant notre ère ou début du I^{er} siècle avant notre ère : 2 stèles : Miele (2005) n° 11 ; Miele (2005) n° 12

– après la fin de la République : 1 stèle : Miele (2005) n° 13

Le genre apparaîtrait donc, du moins d'après la documentation conservée, dans la première moitié du II^e siècle avant notre ère, voire au milieu de ce siècle, plutôt qu'à la fin du III^e. Tout progrès dans l'établissement de la chronologie des objets est susceptible de conséquences cruciales pour l'étude de la diglossie à *Teanum Sidicinum*.

3.4. Parallèles pour l'utilisation tardive de l'osque à l'écrit

La possibilité que dans les premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère l'osque soit non seulement encore parlé, mais écrit à *Teanum Sidicinum* est étayée par la documentation d'un autre genre épigraphique que les épitaphes : un sanctuaire, au lieu-dit Loreto, a livré deux dédicaces à Pupluna en langue et alphabet osques, gravées sur de la céramique à vernis noir ; la plus récente de ces deux dédicaces, dont le texte est [-?- **duna]tted puplunai^{uacat}** « (...) a offert à Pupluna », figure sur une production de Calès datable d'environ 80 avant notre ère²³.

Cette trouvaille est significative : elle indique en effet non seulement que la langue osque elle-même est encore maîtrisée au moins assez pour composer ou réemployer une formule de dédicace, mais également que l'alphabet osque l'est aussi. Or ceci veut dire qu'il y a à cette date des Sidicins qui ont reçu une éducation au moins partielle dans cette langue. Vers 80 avant notre ère ou à une époque à peine antérieure, l'osque n'est donc pas encore à *Teanum Sidicinum* une langue en déclin au point que la transmission organisée de la langue et des normes graphiques qui lui sont associées soit interrompue²⁴.

4. Isolement des objets et inscriptions de *Teanum Sidicinum*

4.1. Manque de parallèles hors de la cité des Sidicins

La diffusion du genre des stèles à *naïskos* à *Teanum Sidicinum* aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère est large : ces stèles sont attestées dans plusieurs sites de la cité. Or elles n'ont pas de parallèle en dehors de *Teanum Sidicinum*, ni dans les aires oscophones, ni à Rome.

Les habitus épigraphiques dans les cités de langue osque ne comprennent pas souvent le genre des épitaphes²⁵. Seulement en osque du nord écrit en alphabet latin,

²³ Cf. IZZO (1994). Cf. aussi les notices de POLI (2004 : 375-377) et de CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 4 et TEANVM SIDICINVM 5.

²⁴ Sur l'importance de ce critère dans l'étude du maintien ou du déclin d'une langue, cf. SASSE (1992 : 13-14).

²⁵ Le fait est souligné à juste titre par CRAWFORD (ed.) (2011 : 31). En dehors du pays nord-osque, les épitaphes osques attestées en petit nombre à Capoue, à Cumes, à Sorrente, à Paestum et à Cosilinum sont pour la plupart sensiblement plus anciennes que celles de *Teanum Sidicinum* et, même plus récentes, elles sont majoritairement écrites sur des supports nettement différents, dans des chambres funéraires ou sur des stèles ordinaires ou en forme d'autel : Cf. CRAWFORD (ed.) (2011 : 450-463, 512-514, 517, 854-856, 1324-1325 et 1356-1357). Le genre épigraphique auquel appartiennent VETTER 22 c = RIX Po 29 = CRAWFORD POMPEI 41, VETTER 22 a = RIX Po 12 = CRAWFORD POMPEI 42, VETTER 109 = RIX Cm 17 = CRAWFORD CVMAE 7, VETTER 161 = RIX Sa 31 = CRAWFORD SAEPINVM 2, POCETTI 103 = RIX Fr 6 = CRAWFORD FRENTANI 1, POCETTI 104 = RIX Fr 15 = CRAWFORD HISTONIVM 11, RIX Po 33 = CRAWFORD POMPEI 97 et CRAWFORD AVFIDENA 3 est selon nous très incertain. Seules trois épitaphes osques sont comparables à celles de *Teanum Sidicinum*. Il s'agit tout d'abord d'une stèle à représentation de *naïskos*, peut-être datable du II^e siècle avant notre ère, peut-être plus ancienne, VETTER 110 = RIX Cm 18 = CRAWFORD CVMAE 13 ; toutefois il n'y a pas de

chez les Péligniens et leurs voisins les Marrucins, il a existé des épitaphes nombreuses, au plus tard dès le milieu du II^e siècle avant notre ère. Les supports sont des plinthes de calcaire qui se trouvaient originellement au-dessus du dromos d'une chambre funéraire, ou des stèles ordinaires. Les épitaphes nord-osques n'ont donc rien à voir avec les épitaphes de *Teanum Sidicinum*, qui sont documentées sur des supports entièrement différents, des stèles à *naïskos*²⁶.

Par ailleurs, l'emploi d'épitaphes attesté à *Teanum Sidicinum* n'a rien à voir non plus avec d'éventuels modèles romains : il n'existe pas à Rome avant la fin du II^e siècle avant notre ère de tradition d'épitaphes, sinon pour quelques grandes familles aristocratiques²⁷. Ce n'est pas un modèle romain qui a été repris par la société de *Teanum Sidicinum* pour constituer le genre épigraphique des épitaphes en lui-même, même si la cité est sous la domination romaine depuis une date déjà ancienne.

Au reste, le type archéologique des stèles à *naïskos* n'a pas connu de large diffusion en dehors des aires helléniques à date ancienne : les exemplaires de *Teanum Sidicinum* sont les plus anciens qui témoignent de cette diffusion à grande échelle²⁸. C'est dans la cité même qu'a été élaborée la combinaison de traits qui caractérise le genre épigraphique, à savoir la mise en œuvre d'un type archéologique hellénique et l'emploi de l'osque dans des textes d'épitaphes, et, à partir d'une date plus récente, du latin.

4.2. Les stèles de *Teanum Sidicinum*, phénomène de mode chez les élites locales

Il n'en est que plus significatif que les épitaphes de *Teanum Sidicinum* qui semblent pouvoir être datées de l'époque républicaine soient au nombre de seize, dont huit textes en osque. Le genre, diffusé dans plusieurs sites, a correspondu à une mode à l'échelle de toute la cité : probablement dans le cadre d'une rivalité entre élites, des familles ont souhaité employer pour un ou une défunte une stèle à représentation de *naïskos* avec épitaphe au bas du fronton, modèle couramment diffusé et connu dans la

représentation du défunt sur cette stèle, car l'inscription est entre les deux pilastres et non au bas du fronton ; au reste le formulaire prévoit une invocation au défunt, élément inconnu à *Teanum Sidicinum*. D'autre part, l'inscription VETTER 184 = RIX Lu 39 = CRAWFORD ANXIA 1 est gravée sur ce qui semble un fronton de stèle ; en dessous étaient les représentations de trois personnes, peut-être des défunts ; mais l'inscription est très longue et son formulaire obscur n'a rien à voir avec ceux de *Teanum Sidicinum*, de même que le nombre de défunts représentés est différent de la représentation unique documentée à *Teanum Sidicinum* à date républicaine ; au reste la stèle date de la première moitié du III^e siècle avant notre ère. Un objet tout à fait proche des épitaphes de *Teanum Sidicinum* par le type archéologique et la datation, une stèle à *naïskos* avec représentation d'un unique défunt et inscription au bas du fronton, datable des II^e et I^{er} siècles avant notre ère, est en revanche attesté en Lucanie, sensiblement au sud de *Teanum Sidicinum* : cf. POCCHETTI 149 = RIX Lu 41 = CRAWFORD TEGIANVM 1.

²⁶ Sur les épitaphes nord-osques, en particulier péligiennes, cf. DUPRAZ (2003) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 14-15).

²⁷ Sur l'apparition du genre épigraphique des épitaphes à Rome, cf. BERRENDONNER (2009).

²⁸ Cf. MIELE (2005 : 515-518).

cité. Les inscriptions d'époque républicaine semblent toutes le fait d'ingénus²⁹ : des indications de filiation explicites sont documentées ; en revanche il n'existe aucune indication qui renvoie à des esclaves ou à des affranchis ; les personnages semblent tous porter un gentilice, ce qui exclut en tout cas qu'il s'agisse d'esclaves. La taille et la complication technique des stèles indiquent une dépense non négligeable, donc des milieux sociaux aisés.

5. Traits linguistiques attestés dans les inscriptions : les textes osques

5.1. *Élaboration latine et élaboration osque*

À présent, nous souhaitons commenter les textes eux-mêmes et les phénomènes de contact linguistique dont ils témoignent. Selon nous, lorsque le genre apparaît, le latin a déjà acquis le statut de langue-toit pour l'osque, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une langue élaborée linguistiquement, normée, et d'une langue bien connue au moins d'une partie de la population dans le cadre d'une diglossie où le latin, langue de Rome, dispose d'un prestige important. Mais l'osque n'est pas pour autant en déclin au moins à la date où le genre épigraphique apparaît : lui aussi possède sa tradition normative, qui ne semble pas soumise à une déstructuration complète sur le modèle latin ; il est certainement la langue unique des textes les plus anciens, même si les difficultés de datation et le petit nombre de stèles empêchent une chronologie relative précise ; même à date plus récente, lorsqu'il coexiste à l'écrit avec le latin, les textes latins eux-mêmes contiennent selon nous des traits qui renvoient à une maîtrise encore effective de l'osque.

5.2. *Textes se limitant à une formule onomastique*

Malgré la brièveté des textes, des interférences entre langues y sont attestées. Les textes osques tout d'abord se limitent, pour cinq et peut-être six³⁰ d'entre eux, à la formule onomastique du défunt. Pour trois ou peut-être quatre des personnages, de sexe masculin, cette formule comporte les éléments attendus en osque, à savoir le prénom abrégé, le gentilice et le prénom du père au génitif abrégé, sans lexème indiquant

²⁹ À date postérieure des affranchies sont documentées, comme l'observe MIELE (2005 : 525). Cela vaut pour les inscriptions *CIL* X 4809 = MIELE (2005) n° 14 = *EDR* 112877, MIELE (2005) n° 15 = *EDR* 104512 et MIELE (2005) n° 16 ; dans le cas de cette dernière le fait est rendu probable par la présence de ce qui semble une forme onomastique grecque, probablement un ancien nom unique d'esclave ; *pace* MIELE (2005 : 565), GÀBRICI (1910 : col. 15), l'unique éditeur à avoir vu le texte, indique une lecture]ANDRA sans interponction devant l'-a-

³⁰ Le texte fragmentaire IZZO (1995 : 306) = RIX Si 13 = MIELE (2005) n° 2 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 20 contient seulement ce qui semble une partie d'un gentilice **illippii[s]** attesté par ailleurs en osque sur le graffite RIX Si 14 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 9. Il n'est pas possible de déterminer si le texte se limitait à la formule onomastique.

explicitement la filiation³¹. À *Teanum Sidicinum* est donc observée sur ce point la norme issue de l'élaboration institutionnelle et linguistique propre à l'osque.

Mais il n'en va pas de même pour les deux désignations féminines. La première, Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18, comporte un gentilice, **lúvkiiú**. Avant celui-ci figure une abréviation **ep**. À cause du caractère abrégé de cette forme, il ne nous paraît pas possible de l'analyser autrement que comme un prénom féminin³². La même abréviation est documentée au masculin en latin et elle renvoie à un prénom d'origine osque attesté par ailleurs en latin aussi sous la forme non abrégée *Epiom*³³.

La présence de prénoms féminins en osque est bien attestée³⁴, contrairement à la norme du latin, même si pour des raisons référentielles les données sont peu abondantes et proviennent pour la plupart, mais non exclusivement, des nombreuses épitaphes du pays nord-osque³⁵.

³¹ Il s'agit des textes ANTONINI (1978) n° 136 = POCSETTI 137 = RIX Si 11 = MIELE (2005) n° 7 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 22, ANTONINI (1978) n° 137 = POCSETTI 138 = RIX Si 12 = MIELE (2005) n° 8 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 21 et VETTER 123 e = ANTONINI (1978) n° 135 = RIX Si 10 = MIELE (2005) n° 1 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 23, auxquels il faut peut-être ajouter IZZO (1995 : 306) = RIX Si 13 = MIELE (2005) n° 2 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 20. Pour la constitution des formules onomastiques masculines en osque, cf. LEJEUNE (1976 : 39-57).

³² ANTONINI (2007 : 83) observe que l'abréviation en deux lettres est typiquement sabellique. De fait, les prénoms latins, peu nombreux, peuvent pour la plupart sans ambiguïté être abrégés en une seule lettre. Pour le grand nombre des prénoms sabelliques, qui rend nécessaire le recours à de fréquentes abréviations en deux ou trois lettres, cf. LEJEUNE (1976 : 95-96). ANTONINI (2007 : 83) n'indique pas que l'emploi même d'un prénom féminin écrit correspond à un usage sabellique, et non latin.

³³ Cf. SALOMIES (1987 : 70) et (2008 : 21). Cf. aussi CAMODECA (2008 : 343 note 60) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 549). En raison de l'abréviation, caractéristique des prénoms en général et documentée par ailleurs dans le cas en question, il nous paraît impossible de considérer **ep** comme renvoyant à un premier gentilice, le second étant employé comme gamonyme, *pace* CAMPANILE (1993 : 47) et MIELE (2005 : 530). Le scepticisme de LEJEUNE (1976 : 58) sur la nature de la forme **ep**, s'agissant d'une abréviation connue au masculin par ailleurs, ne nous paraît pas justifié.

³⁴ Y compris sous forme abrégée : cf. les formes *ter(tia)* sur l'inscription *CIL* I² 1785 = VETTER 215 o = RIX Pg 54, *sa(luta)* sur les inscriptions VETTER 210 d = RIX Pg 29 = CRAWFORD SVLMO 22 et, selon la restitution de CRAWFORD (ed.) (2011 : 329), POCSETTI 215 = RIX Pg 30 = CRAWFORD SVLMO 21, et *uib(ia)* sur les inscriptions *CIL* IX p. 298, a = VETTER 215 e = *CIL* I² 3234 = RIX Pg 33 = CRAWFORD CORFINIVM 16 et *CIL* IX p. 679, p = VETTER 215 q = *CIL* I² 3246 = RIX Pg 52 = CRAWFORD CORFINIVM 24. Le statut de *ter(tia)* comme prénom féminin, en nord-osque au moins, paraît bien documenté : cf. DUPRAZ (2010 : 233-234). En latin, cette même forme féminine ne fonctionne pas à proprement parler comme un prénom, une forme figée officiellement donnée à la naissance, mais plutôt comme un terme descriptif renvoyant à un rang de naissance : cf. KAJANTO (1972 : 20) et (1977 : 149) et KAJAVA (1994 : 119-124).

³⁵ Cf. KAJANTO (1972 : 17-18), POCSETTI (1982 : 331-336) et CAMPANILE (1993 : 56-58) lui-même.

La formule onomastique comporte aussi une indication de filiation, qui pour sa part n'est pas du type canonique en osque, y compris dans les formules féminines. En effet, outre l'abréviation du prénom du père, elle comporte le lexème **futir** « fille³⁶ ». Tel est aussi le cas de l'inscription lacunaire Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19. Les formules masculines osques ne comportent pas de semblable lexème « fils », et ce lexème n'est pas attesté non plus dans les autres formules onomastiques féminines osques connues qui indiquent une filiation³⁷. Ce phénomène deux fois attesté à *Teanum Sidicinum* nécessite une explication spécifique, qui rende compte du fait que la formule la plus simple, à savoir une formule parallèle à ce qui est attesté par ailleurs notamment au masculin, sans lexème « fille », n'a pas été mise en œuvre.

Michel Lejeune³⁸ a proposé une explication pour cette particularité. Il la rapproche d'un phénomène attesté dans une tombe familiale à chambre de Capoue qui a livré des épitaphes en osque datées d'environ 300 avant notre ère³⁹. Parmi ces inscriptions est documenté, de manière exceptionnelle en osque, un autre lexème ren-

Pace CAMPANILE (1993 : 57), toutefois, les formes féminines de la défixion VETTER 6 = RIX Cp 37 = CRAWFORD CAPVA 34, qui peuvent aussi être des théonymes, ne doivent pas nécessairement être prises en compte ici. De même, les formes *nio. papi* sur l'inscription CRAWFORD [FORENTVM 1], *pace* CAMPANILE (1993 : 57), ne sont pas nécessairement féminines, comme l'indique CRAWFORD (ed.) (2011 : 1306).

LEJEUNE (1976 : 27 et 57-59), ne prenant pas en compte les données du nord-osque, se limite à un matériel très limité et pour cette raison ne parvient à aucune conclusion sûre. L'inscription VETTER 72 e = RIX Po 87 = CRAWFORD POMPEI 91, mentionnée brièvement par LEJEUNE (1976 : 27), contient une forme unique **pakiú**, analysée comme une formule onomastique limitée à un gentilice par CAMPANILE (1993 : 47) : en fait le texte est inexploitable, puisque le personnage féminin peut être désigné sur ce graffiti uniquement par son prénom, aussi bien que par son gentilice dans une formule sans prénom. Sur cette spécificité des graffiti, textes familiaux, cf. LEJEUNE (1976 : 41-42).

KAJAVA (1994 : 94-99) fait observer que le matériel nord-osque est isolé géographiquement et qu'il peut renvoyer à un milieu social limité. Cela est exact, mais l'isolement n'est pas complet : l'inscription de Lucanie RIX Lu 46 = CRAWFORD LAOS 2 illustre elle aussi l'usage du prénom au féminin, comme l'observent CAMPANILE (1993 : 56-58) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 1345) ; il en est selon nous de même de l'inscription VETTER 162 = RIX Hi 4 = CRAWFORD AECLANVM 3 : cf. note 86.

³⁶ Dont l'interprétation linguistique est certaine : cf. UNTERMANN (2000 : 306-307) avec bibliographie antérieure.

³⁷ Cf. par exemple les deux épitaphes sensiblement contemporaines de prêtresses nord-osques RIX Pg 17 = CRAWFORD SVLMO 5 et VETTER 204 = RIX Pg 12 = CRAWFORD SVLMO 6, dont l'une comporte une indication de filiation *C. filia* avec emploi du lexème latin, et l'autre la simple mention du prénom du père au génitif *Pa(cieis)*. Les deux indications renvoient nettement à la filiation.

³⁸ Cf. LEJEUNE (1976 : 58-59). Cf. également la discussion serrée menée par POCETTI (1992) avec bibliographie antérieure.

³⁹ Il s'agit des inscriptions VETTER 95 = RIX Cp 2 = CRAWFORD CAPVA 38, VETTER 98 b = RIX Cp 7 = CRAWFORD CAPVA 39, VETTER 96 = RIX Cp 3 = CRAWFORD CAPVA 40, VETTER 98 a = RIX Cp 6 = CRAWFORD CAPVA 41 et VETTER 98 c = CRAWFORD CAPVA 42.

voyant à la parenté, en l'occurrence **patir** « père » sur l'inscription Vetter 95 = Rix Cp 2 = Crawford CAPVA 38. Dans ce tombeau familial de Capoue, la présence du terme de parenté s'explique précisément par la présence d'autres épitaphes dans la même chambre : il s'agit d'indiquer explicitement les rapports de parenté des différents défunts entre eux et en l'occurrence le rôle social correspondant à celui d'un *paterfamilias* latin joué par le personnage en question. Le terme de parenté ne fait donc pas partie des formules onomastiques à proprement parler. Michel Lejeune, suivi par Paolo Poccetti⁴⁰, propose qu'il en soit de même à *Teanum Sidicinum*, dans la nécropole de Gradavola dont proviennent les deux inscriptions Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18 et Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19.

Cela ne nous paraît pas probable. Les supports des deux textes sont des stèles à *naïskos*. Même si, comme le suppose Michel Lejeune, chacune des deux stèles appartenait à un groupement familial de stèles à *naïskos*, c'est-à-dire se dressait dans le voisinage d'autres stèles de la même famille, les stèles demeureraient des monuments isolés, indépendants architecturalement les uns des autres, et le renvoi anaphorique implicite des deux inscriptions attestées, chacune vers une autre stèle du voisinage, celle du père respectif, serait difficile⁴¹.

En outre, le fait que dans les deux cas il s'agisse de « filles », ce qui dans l'hypothèse de Michel Lejeune est une coïncidence, oriente à notre sens vers une autre analyse⁴². Il nous semble qu'il s'agit du calque des formules onomastiques latines contenant *f(ilius)* ou *f(ilia)*. Les deux inscriptions osques comporteraient donc une interférence linguistique formulaire avec le latin.

Pour les formules masculines, la tradition élaborée en osque demeurerait employée. Mais les formules féminines sont plus rares à l'écrit dans cette langue où les épitaphes sont peu nombreuses⁴³. En particulier dans les contextes écrits officiels où

⁴⁰ Cf. LEJEUNE (1976 : 59) et POCSETTI (1992 : 246-247).

⁴¹ ANTONINI (2007 : 83 note 319) indique en outre, à juste titre, que le fait que les deux défuntes aient un père qui a le même prénom **min(iéis)** ne prouve pas qu'elles descendent du même personnage et ressortissent donc au même groupe familial. De fait, les prénoms osques masculins **min(is)** et **ni(umsis)** sont tous deux portés par des membres d'au moins deux *gentes* distinctes dans le corpus que nous étudions : cf. en annexe le texte des inscriptions.

⁴² Ce fait est observé par ANTONINI (2007 : 83, en particulier note 315), qui l'explique non seulement par la reprise du modèle latin, mais aussi par la volonté d'indiquer explicitement que le prénom masculin abrégé qui précède **futír** fonctionne comme patronyme et non comme gamonyme. L'emploi du simple génitif abrégé du prénom du père sans **futír**, de la même manière que pour les formules onomastiques masculines, a pourtant par défaut et sauf hypothèses arbitraires un fonctionnement patronymique et ne nécessite à notre avis pas une semblable désambiguïsation. Ce fonctionnement par défaut est précisément attesté non seulement ailleurs en osque, mais aussi à *Teanum Sidicinum* même par l'inscription VETTER 70 = ANTONINI (1977 : 338 et table LV b) = RIX Po 51 = CRAWFORD TEANVM SIDICINVM 24. Cf. p. 77-82 à propos de ce dernier texte.

⁴³ Or il s'agit là d'un genre épigraphique où la mention de femmes a chance d'être fréquente.

des formules normées étaient attendues⁴⁴, la mention de femmes devait être exceptionnelle⁴⁵. Les formules féminines et leurs normes étaient donc moins bien maîtrisées par les locuteurs que les formules masculines. Aussi, les formules de la langue-toit qu'était le latin à la date des textes de *Teanum Sidicinum* ont été calquées, sans toutefois que la réélaboration de la norme osque arrivât à son terme, à savoir l'emploi d'une abréviation dans la formule désormais devenue conventionnelle : **futír** n'est abrégé dans aucun des deux cas⁴⁶.

Ce calque ne prouve pas une faible maîtrise de la langue ou de l'orthographe osques, mais seulement un usage peu courant des formules onomastiques féminines dans les textes écrits de cette langue et donc une élaboration normative peu établie, susceptible de s'aligner sur les modèles de la langue-toit probablement largement connue par les habitants de *Teanum Sidicinum*, le latin.

5.3. Textes ne se limitant pas à une formule onomastique – premier cas

Que par ailleurs le système de la langue osque et les normes adoptées pour l'écriture de la langue soient encore maîtrisés dans le groupe des épitaphes en osque est nettement indiqué par les deux textes qui contiennent plus qu'une formule onomastique, Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 et Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24.

Le premier, fragmentaire, contient une formule faisant référence à la « vie » du défunt ou de la défunte. Le lexème **aítateís** « âge, vie, durée de la vie » au génitif féminin singulier n'est probablement pas un emprunt au latin⁴⁷ et la formule dans laquelle il était employé était peut-être comparable à la formule à l'ablatif *oisa. aetate* « ayant usé de sa vie » qui figure sur l'épitaphe nord-osque Vetter 214 = Rix Pg 10 = Crawford CORFINIVM 11⁴⁸ : les deux formules contiennent la même désignation lexicale de la « vie », celle de Corfinium renvoie probablement à une expression figée « user de sa vie » qui s'applique à une vie heureuse, pleinement épanouie⁴⁹, et celle de

⁴⁴ Pour la définition de ce qu'est un contexte écrit officiel en osque et pour l'étroite observation des normes onomastiques dans ces contextes, cf. LEJEUNE (1976 : 46-48).

⁴⁵ Ce point est souligné à juste titre par POCETTI (1992 : 247).

⁴⁶ Ce qui relève à notre avis d'une formule non encore figée, donc d'une formule récente, fabriquée sur modèle latin. ANTONINI (2007 : 83) explique l'absence d'abréviation par une tradition indigène d'indication explicite des rapports de parenté, en particulier pour les femmes, qui serait combinée avec le modèle latin. Antonini fait référence au parallèle de Capoue mentionné dans l'analyse de LEJEUNE (1976 : 58-59). Mais à Capoue le lexème **patír** non abrégé figure dans ce qui n'est pas une formule onomastique, contrairement aux inscriptions de *Teanum Sidicinum*. D'autre part et de toute manière, à Capoue, **patír** ne renvoie pas à une femme.

⁴⁷ Cf. UNTERMANN (2000 : 70-71).

⁴⁸ Rapprochement effectué par ANTONINI (2007 : 83 note 322).

⁴⁹ Pour cette formule cf. POCETTI (1981 : 261-263). Plus obscure syntaxiquement et lexicale, mais vraisemblablement sémantiquement proche, est une autre formule contenant le même lexème **aítateís** dans une autre épitaphe nord-osque, VETTER 213 = RIX Pg 9 =

Teanum Sidicinum peut renvoyer à une formule osque comparable, même si la forme qui précède **aitateis** ne paraît pas s'être achevée par **jsas**⁵⁰ et doit donc avoir contenu une forme d'un autre lexème qu'*oisa*⁵¹. L'emploi épigraphique d'une pareille formule, dans les deux contextes distants l'un de l'autre du pays nord-osque et de *Teanum Sidicinum*, ne renvoie certainement pas à la reprise dans l'une des aires d'un modèle venu de l'autre, et ne semble pas indiquer non plus l'adaptation d'un modèle latin, mais relève plutôt, dans ces deux aires oscophones qui ont développé indépendamment le genre épigraphique des épitaphes, de la même mise par écrit de ce qui devait être une formule banale en osque pour une vie jugée réussie.

Dans la formule **J+as. aitateis**, le génitif peut être comparé à celui qui est employé dans la formule votive osque courante *brat(eis) / data(s)* « en raison d'une faveur reçue⁵² » : il peut s'agir, dans l'un comme dans l'autre cas, d'une construction au génitif absolu⁵³. Toutefois, après une formule onomastique, une construction

CRAWFORD CORFINIVM 6. Dans ces épitaphes poétiques pélagiennes les formules faisant référence à une vie réussie sont, selon Poccetti, des traductions du grec, et en tout cas elles sont sans parallèle exact en latin, *pace* UNTERMANN (2000 : 790). La pauvreté sémantique d'un tel contenu et la présence d'un formulaire qui peut être comparable à *Teanum Sidicinum* orientent à notre avis plutôt vers une ou plusieurs expressions figées osques, éventuellement traduites du grec à l'origine, que vers une adaptation consciente de formules grecques dans les textes attestés. Par ailleurs, cette formule *oisa. aetate* ne comporte probablement pas une désinence latine dans *aetate* : cf. DUPRAZ (2010 : 284-285), *pace* DURANTE (1978 : 803), MEISER (1987 : 111) et ADAMS (2003 : 142). L'emploi d'un ablatif absolu est rare en sabellique, mais, eu égard au petit nombre de sources, cela ne prouve pas qu'*oisa. aetate* soit un calque du latin, *pace* ADAMS (2003 : 142) : au moins les exemples du groupe ombrien paraissent montrer que la construction est sabellique autant que latine – cf. KEYDANA (1997 : 281-284) et TIKKANEN (2011 : 126-127) – et il est donc arbitraire de l'analyser comme une marque d'influence latine en osque. Au reste, une analyse comme un ablatif de qualité nous paraît tout aussi probable : *casnar. oisa. aetate* signifierait « vieillard à la vie [bien] utilisée ». Que l'ablatif de qualité ne soit pas documenté par ailleurs en sabellique n'est pas une difficulté étant donnée la pauvreté du corpus attesté. Sur l'ablatif de qualité latin, qui pourrait être utilisé dans un pareil contexte, cf. BURKARD et SCHAUER (2012⁵ : 486-488). Dans *aetate*, la graphie *-ae-* seule semble représenter un latinisme : cf. MEISER (1987 : 112) et ADAMS (2003 : 142).

⁵⁰ La lettre partiellement conservée devant **-as-** comporte un trait horizontal en haut. Il s'agissait donc, comme l'indique CRAWFORD (ed.) (2011 : 548), d'un **-t-**, un **-v-** ou un **-z-** osques.

⁵¹ L'hypothèse de CRAWFORD (ed.) (2011 : 548) du participe **da]tas** pose difficulté : la traduction proposée « at the end of the granted age » suppose un prédicat verbal « [VERBE] à la fin de l'âge qui lui a été donné » et un substantif « fin » déterminé par le génitif **da]tas. aitateis**, c'est-à-dire une inscription extrêmement longue, sachant qu'en plus il faut ajouter au moins une formule onomastique. Or le texte est gravé sur une seule ligne au bas du fronton de la stèle. Il serait donc nécessaire de supposer une largeur totalement exceptionnelle pour la stèle. Cf. aussi note 11 pour la brièveté du texte originel.

⁵² Pour cette formule, cf. l'étude de RIX (2000).

⁵³ Pour une analyse de *brat(eis) / data(s)* comme un génitif absolu, cf. TIKKANEN (2011 : 107), avec hésitation.

comparable au génitif de qualité latin nous paraît possible aussi⁵⁴. Au total, une traduction approximative et conjecturale serait « [formule onomastique], sa vie [ayant été] réussie » ou « [formule onomastique] à la vie réussie », qui respecte la probable brièveté du texte.

5.4. Textes ne se limitant pas à une formule onomastique – deuxième cas

Le second texte contient une indication nettement exempte de modèles latins, mais par ailleurs une formule onomastique qui paraît élaborée à partir des normes latines.

À la fin du texte figure la mention de l'âge au décès, avec le génitif pluriel du lexème **akun(um)** « année » et une indication chiffrée. La signification synchronique exacte d'**akun(um)**, correspondant étymologique du latin *annus*, a été controversée : Aldo Luigi Prosdocimi a soutenu que les « années » ainsi visées étaient des années définies par un seul cycle de la lune, c'est-à-dire des années mesurant un mois lunaire⁵⁵. Le personnage défunt serait alors un enfant, quel que soit le nombre exact auquel renvoie l'indication chiffrée. Cette analyse nous paraît très improbable : dans le même corpus des stèles de *Teanum Sidicinum*, à une date qui nous paraît pouvoir être voisine, une inscription latine sur une stèle représentant nettement un adulte, le texte Miele (2005) n° 9 = *EDR* 112897, comporte la mention *a(nnorum)*. *LVII* « de cinquante-sept ans », qui renvoie sans aucun doute à des années solaires. Il nous paraît impossible que le correspondant osque sur le même type d'objet et donc dans un contexte archéologique comparable désigne autre chose qu'une telle année solaire⁵⁶, d'autant plus que cette signification est par ailleurs nettement attestée par d'autres exemples sabelliques⁵⁷ du lexème **akun(um)**⁵⁸.

⁵⁴ Le génitif de qualité n'est pas attesté en sabellique, mais eu égard à la pauvreté de la documentation cette absence n'est pas un contre-argument. Sur le génitif de qualité latin, qui est le plus souvent restreint à un petit nombre de lexèmes adjectivaux et substantivaux, mais n'est pas impossible dans d'autres contextes, cf. BURKARD et SCHAUER (2012⁵ : 369-370).

⁵⁵ Cf. PROSDOCIMI (1970). ANTONINI (2007 : 82-85) ne tranche pas nettement la question de l'identification des années lunaires ou solaires.

⁵⁶ Même le fait que la défunte est une femme ne justifie pas que dans l'inscription osque il s'agisse d'années lunaires, alors que dans l'inscription latine masculine il s'agirait d'années solaires, *pace* ANTONINI (2007 : 83-84). L'hypothèse que cette défunte soit une prêtresse, notamment, n'est étayée par rien et ne prouverait rien.

⁵⁷ Cf. GALSTERER (1971 : 204), UNTERMANN (2000 : 74-75) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 1444) : les exemples de la loi de Bantia VETTER 2 = RIX Lu 1 = CRAWFORD BANTIA 1 au moins nous paraissent dépourvus d'ambiguïté, s'agissant de magistratures annuelles comme à Rome et de formulaires qui ont des parallèles étroits en latin.

⁵⁸ Outre les éléments que nous développons ici, l'invraisemblance de la solution proposée par Prosdocimi a été soulignée par RIX (1978 : 151) dont au moins un des arguments nous paraît justifié : si le lexème **akun(um)** « année » peut désigner en osque soit une année solaire soit un cycle de la lune, alors il est besoin dans chaque contexte d'une indication supplémentaire qui désambiguïse de quoi il est question. Or **akun(um)** pour « année solaire » est bien attesté, et aucun exemple sabellique ne contient de semblable indication désambiguïsante.

Le nombre des années concernées a lui aussi été interprété de plusieurs manières. L'inscription présente une graphie qui peut être transcrite comme **CXII** avec ligature des chiffres **C** et **X**, sinistroverse comme l'est l'alphabet osque d'une manière générale, donc sous une forme **IIX**↻. Il est possible d'interpréter ces chiffres comme signifiant « 112 », c'est-à-dire comme des chiffres latins écrits dans la direction sinistroverse de l'alphabet osque, mais il a aussi été proposé par Helmut Rix⁵⁹, pour atténuer l'invraisemblance d'un âge aussi élevé⁶⁰, que **CX** ligaturés, c'est-à-dire **X**↻, soient dans l'alphabet osque, dérivé de l'alphabet étrusque et non de l'alphabet latin, à lire non pas comme en latin **CX**, mais comme la moitié du signe étrusque ⊗ « cent », simplifié de manière iconique pour indiquer « 50 », la moitié de « 100 ». La défunte aurait alors « 52 » ans.

Il nous semble très difficile de trancher entre ces deux interprétations⁶¹. La seconde est cohérente avec l'histoire de l'alphabet osque en général, alors que la première implique l'emprunt d'un chiffre au latin⁶². La ligature très nette dans **X**↻ s'explique plus aisément dans l'hypothèse de Helmut Rix : il s'agirait en fait de la simplification d'un signe unique ⊗ et non d'une ligature entre deux signes perçus comme distincts. Toutefois cette simplification pour « 50 » n'est pas attestée par ailleurs.

Inversement, un âge au décès aussi exorbitant que « 112 » ans est attesté dans l'épigraphie latine et étrusque⁶³ et peut motiver l'effort supplémentaire que représente la gravure de la mention de l'âge au décès. Cependant le parallèle latin de l'inscription Miele (2005) n° 9 = *EDR* 112897, à *Teanum Sidicinum* même, indique nettement que cette mention peut être ajoutée même quand le défunt n'a pas un âge exceptionnel.

5.5. Syntaxe de la mention de l'âge dans l'inscription

Directement significative du point de vue de la diglossie entre l'osque et le latin est en revanche la syntaxe mise en œuvre pour cette indication d'âge au décès, à savoir un génitif adnominal. Dans les épitaphes latines d'époque républicaine, et certainement aussi à l'oral dans cette langue et pour cette fonction, ce n'est pas la construction courante pour indiquer l'âge, en particulier l'âge au décès⁶⁴ : lorsqu'en pareil cas le génitif pluriel d'*annus* est employé, ce qui est mis en œuvre est une construction comportant le participe *natus* déterminé par ce génitif pluriel et un numé-

⁵⁹ Cf. RIX (1978 : 151-155). Cf. aussi ANTONINI (2007 : 78).

⁶⁰ Soulignée par PROSDOCIMI (1970 : 339).

⁶¹ En alphabet osque, il n'existe aucune occurrence certaine d'un chiffre pour « 100 » : CRAWFORD (ed.) (2011 : 1632) ne propose aucun exemple sabellique de « 100 » qui ne soit en alphabet latin.

⁶² Cet emprunt ne serait pas nécessairement récent : il peut renvoyer à un modèle secondaire dans l'élaboration de l'alphabet osque, à une date éventuellement bien antérieure à l'inscription.

⁶³ Cf. RIX (1978 : 150).

⁶⁴ Pace RIX (1978 : 149).

ral déterminant lui-même *annorum*⁶⁵. Les deux seules exceptions qui, comme le texte de *Teanum Sidicinum*, se bornent au génitif pluriel d'*annus* accompagné d'un numéral pour indiquer un âge⁶⁶, *CIL* I² 2089 et *CIL* I² 2634, proviennent d'aires étruscophones et ont chance d'être des calques de l'étrusque où un formulaire comparable est documenté⁶⁷. L'inscription Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24, de ce point de vue, atteste une construction indigène qui peut éventuellement renvoyer à des contacts avec l'étrusque, mais qui ne documente en rien l'élaboration d'un formulaire osque sur le modèle de la langue-toit qu'est le latin.

5.6. Mise en œuvre d'un modèle latin dans l'inscription

Et cependant cette inscription atteste une réélaboration partielle sur modèle latin. La formule onomastique, quant à elle, se limite en effet à un gentilice au féminin et à l'abréviation du prénom du père. L'absence du lexème *futir* « fille » est conforme à la norme osque⁶⁸, contrairement aux cas précédemment étudiés.

Mais l'absence de prénom féminin renvoie à la reprise du modèle latin en matière d'onomastique féminine. Ici encore, c'est une formule onomastique féminine qui atteste des variations dues à la connaissance des modèles latins. Il doit exister une explication unitaire pour le fait que les interférences avec le latin valent pour les formules onomastiques féminines et non masculines. Cela renvoie à notre avis à la rareté d'emploi des formules onomastiques féminines en contexte écrit en osque. Ce fait explique la faible maîtrise, même par des locuteurs compétents, des normes qui pouvaient être celles de la langue osque sur ce point. À son tour cette faible maîtrise explique la réceptivité face aux pratiques latines pour ce qui est des formules onomastiques féminines. Il ne s'agit donc pas selon nous de déclin de l'osque à proprement parler, mais de la faible maîtrise d'une norme osque écrite mal établie.

5.7. La graphie du gentilice de l'inscription

La graphie de ce gentilice témoigne en revanche d'une élaboration consciente à l'intérieur du système de l'orthographe osque. La forme est notée *ahvdiú*. L'interprétation de la lettre *-h-* est problématique. La première syllabe comporte très vrai-

⁶⁵ Inscriptions *CIL* I² 13, *CIL* I² 792, *CIL* I² 1221, *CIL* I² 1223, *CIL* I² 1359, *CIL* I² 1569 et *CIL* I² 1718. Toutes ces inscriptions, sauf les textes trop fragmentaires *CIL* I² 1223 et *CIL* I² 1359, présentent la même construction.

⁶⁶ Outre l'inscription MIELE (2005) n° 9 = *EDR* 112897 elle-même, que nous commentons plus loin.

⁶⁷ L'existence de ce formulaire en étrusque est soulignée par RIX (1978 : 149).

⁶⁸ Comme l'observe ANTONINI (2007 : 83). Rien n'autorise, *pace* ANTONINI (2007 : 83 note 315), à supposer que dans les formules onomastiques féminines osques le prénom masculin abrégé non suivi d'indication lexicale puisse faire fonction de gamonyme et non de patronyme. Il s'agit d'une convention formellement identique à celle qui est observée pour les formules onomastiques masculines, et donc certainement porteuse par défaut de la même signification patronymique que pour celles-ci. Cf. aussi p. 73-74 et en particulier note 42.

semblablement une diphtongue /aw/, devant /d/ explosif, c'est-à-dire que le gentilice correspond à **avdiis** en osque et *Audius* en latin et est issu d'**awidyo-* avec la syncope sabellique de la voyelle brève intérieure⁶⁹. Ainsi la lettre **-h-** ne correspond pas à un phonème étymologique, même tombé à la date de l'inscription ; la lettre **-v-** note, comme il est courant en osque, le second élément de la diphtongue⁷⁰.

Il nous semble que cette notation peut être rapprochée de trois autres occurrences d'un **-h-** sans pertinence étymologique au moins⁷¹. La première, sur l'inscription latine *CIL IX 2714 = CIL I² 1756* de la colonie latine d'*Aesernia* dans le Samnium, est la forme *Ohl* dans la formule onomastique *Ohl. Cosentius. P. f.*, avec ligature d'*-n-* et *-t-* : il est probable qu'*Ohl*, placé devant un gentilice, est l'abréviation d'un prénom, en l'occurrence *Aulus*⁷². La seconde est sur des monnaies d'*Ausculum* d'environ 300 à 275 avant notre ère, Vetter 200 E 2, où figurent les formes *awhv* et *awhσκλι*⁷³. La troisième figure sur un timbre provenant de Campanie et datable du

⁶⁹ C'est une des cinq hypothèses envisagées par RIX (1978 : 149 note 10), et elle est étayée par des formes onomastiques parallèles attestées en osque et en latin. En osque, il s'agit de la forme **avdiis** de l'inscription VETTER 16 = RIX Po 8 = CRAWFORD POMPEI 19. La suggestion alternative par VETTER (1953 : 65) que le gentilice noté **ahvdiú** corresponde à *Aufidia* en latin, avec **-hv-** correspondant à *-f-* latin, mentionnée par Rix, nous semble devoir être rejetée, comme l'écrit LEJEUNE (1966 : 171-172) : si **-hv-** correspond à *-f-* dans **ahvdiú** /awfd-/ < **awfid-*, alors rien ne note le deuxième élément de la diphtongue /aw/. La variante proposée également par RIX (1978 : 149 note 10), à savoir que ce soit **-h-** seul qui corresponde à *-f-* latin dans **ahvdiú** **awfd-* < **awfid-*, avec métathèse de ***-vh-** attendu en **-hv-**, nous semble fort complexe en raison de cette métathèse et d'autant plus difficile que l'emploi de la lettre **-h-** avec la valeur d'*-f-* latin est improbable à une date où la lettre **-f-** est bien constituée en osque. D'autre part, la proposition de LEJEUNE (1976 : 58) qu'**-h-** soit une indication de longueur renvoyant à un /ā/ dans un gentilice qui est alors de forme **āwd-* est très improbable : comme le rappellent RIX (1978 : 149 note 10) et ANTONINI (2007 : 80), cet emploi de la lettre **-h-** est attesté seulement en ombrien. RIX (1978 : 149 note 10) fait encore une dernière hypothèse, celle que le gentilice soit /ahud-/ < **ahwid-*, avec un phonème /h/ étymologique. Cette analyse est elle aussi très improbable à nos yeux, car elle suppose l'emploi de **-v-** pour /u/, alors que l'osque dispose d'une lettre **-u-** pour /u/.

⁷⁰ Pace ANTONINI (2007 : 81), la lettre **-v-** est tout à fait possible dans l'alphabet osque pour noter un second élément de diphtongue et rien n'autorise à y voir, en synchronie au moins, la notation d'une consonne explosive renvoyant à une forme antérieure à la syncope.

⁷¹ Ces rapprochements sont effectués par ANTONINI (2007 : 79), sauf celui qui concerne l'inscription latine d'*Aesernia*. Le cas de **trihpiu** attesté sur l'inscription VETTER 4 = RIX Cp 36 = CRAWFORD CAPVA 33 pose des problèmes différents en raison du lien possible entre **-h-** et la notation de la consonne bilabiale ou labio-dentale, pace ANTONINI (2007 : 81). Le rapprochement avec les monnaies d'*Ausculum* avait déjà été proposé par BUCK (1928² : 42) et par LEJEUNE (1966 : 172). Pour ces monnaies, cf. aussi CATALI (1995 : 140), RUTTER (ed.) (2001 : 77) et ANTONINI (2007 : 79).

⁷² Pour l'abréviation OL attestée par ailleurs pour ce prénom, cf. SALOMIES (1987 : 24). Pour l'interprétation de ce texte datable de la première moitié du I^{er} siècle avant notre ère, cf. BUONOCORE (1996-1997 : 307 note 83).

⁷³ Comme le signale RIX (1978 : 149 note 10) après VETTER (1953 : 138), il se peut que la graphie d'*Ausculum* renvoie à une élaboration orthographique caractéristique de la langue messapienne, plutôt que de la langue osque. De fait, la langue dans laquelle sont conçues ces

III^e siècle avant notre ère, Crawford CAMPANIA 5 : on y lit un gentilice **ahvdiis**, le même, au nominatif masculin, que dans l'inscription de *Teanum Sidicinum*.

Dans les quatre cas, il existe une lettre **-h-** ou son équivalent dans l'alphabet concerné, et le contexte est celui de ce qui est, au moins à l'époque hellénistique dans les variétés conservatrices-normatives des langues concernées, une diphtongue /aw/⁷⁴.

Il nous semble que les quatre exemples peuvent correspondre synchroniquement à la même difficulté, que met le plus nettement en évidence la forme d'*Aesernia* : cette diphtongue était en voie de monophthongaison en /ō/ dans des variétés innovatrices des langues concernées, au moins en latin⁷⁵, et peut-être en osque⁷⁶ ; dans la notation complexe *-oh-*, la lettre *-o-* renvoie à la tendance à la monophthongaison, mais la lettre *-h-* indique que l'articulation ne doit pas se limiter à une monophthongue. Les notations encore plus complexes, faisant appel à trois ou quatre lettres, qui sont attestées à *Teanum Sidicinum*, à *Ausculum* et sur le timbre de Campanie, indiquent elles aussi le désir de noter de manière iconique la double articulation qui était perçue comme correcte pour cette diphtongue.

Néanmoins, les quatre exemples divergent dans le détail des solutions graphiques apportées : si tous les quatre emploient la lettre **-h-**, c'est sans doute parce que la valeur phonétique de cette lettre est faible⁷⁷, en sorte que son ajout comme simple marque de distinction entre deux articulations différentes au sein d'une diphtongue est possible, sans l'ambiguïté que cette lettre puisse noter un son en plus de la diphtongue. Au reste, à *Aesernia*, la lettre *-o-* indique précisément la tendance à la monophthongaison au-delà de la norme phonétique en vigueur ; à *Teanum Sidicinum* et sur le timbre de Campanie la lettre **-h-** sépare les deux lettres renvoyant aux deux élé-

monnaies, qui pourrait aussi être du grec, n'est pas déterminable. Toutefois, dans le contexte phonétique concerné et sachant qu'en grec ou même en messapien cette solution pour une diphtongue ne paraît pas attestée par ailleurs, nous maintenons le rapprochement que nous faisons avec les formes d'*Aesernia*, de *Teanum Sidicinum* et du timbre de Campanie. La même solution qu'en latin colonial et en osque de Campanie peut avoir été choisie pour résoudre la même difficulté liée à la diphtongue à *Ausculum*, que ce soit au titre de l'osque, du grec ou du messapien.

⁷⁴ Fait déjà observé par LEJEUNE (1966 : 172) pour les formes de *Teanum Sidicinum* et d'*Ausculum*.

⁷⁵ Cf. WEISS (2009 : 104 et 473-474).

⁷⁶ Cf. MEISER (1987 : 113-118) pour le nord-osque où la monophthongaison, il est vrai, touche presque exclusivement les syllabes non radicales, du moins à en juger par les graphies attestées. En dehors du nord-osque, des cas de monophthongaison en syllabe non radicale sont peut-être attestés, mais l'analyse n'est pas certaine : cf. par exemple les conclusions opposées de RIX (1996 : 246-247) et de LAZZARINI et POCETTI (2001 : 89-90 et 163-164). Les limites exactes des monophthongaisons en syllabe radicale en osque, surtout à une époque où les contacts avec le latin s'intensifient, sont difficiles à établir, en particulier en raison du filtre de la graphie en alphabet osque, qui peut être conservatrice.

⁷⁷ Elle note une simple aspiration. Et il existe précisément des exemples en osque, et déjà à date nettement plus ancienne en sud-picénien, où la lettre **-h-** est employée sans cette valeur phonétique d'aspiration, comme simple indication d'hiatus. Cf. VON PLANTA (1892-1897 : 1, 60-61) et ADIEGO LAJARA (1992 : 97-98). Cf. aussi LEJEUNE (1966 : 172) et ANTONINI (2007 : 81).

ments de la diphtongue ; à *Ausculum* la lettre qui note le second de ces éléments, -v-, est répétée deux fois, de part et d'autre d'-h-. Les quatre exemples ne renvoient donc pas nécessairement à un courant unitaire d'élaboration normative.

En revanche, l'emploi d'-h- à *Teinum Sidicinum* et en Campanie, en osque, dans deux formes qui renvoient précisément au même gentilice, montre qu'il y a eu une élaboration étroitement liée à la *gens Audia* – ou à l'une des *gentes* portant ce gentilice – qui a introduit spécifiquement pour celui-ci une graphie innovante, éventuellement diffusée dans un deuxième temps à d'autres *gentes* homonymes, mais jamais généralisée, pas même pour ce gentilice, comme le prouve la graphie **avdiis** attestée aussi⁷⁸. À la date de l'inscription de *Teinum Sidicinum*, cette élaboration spécifique pour une forme onomastique est encore maîtrisée et observée⁷⁹.

⁷⁸ Cette innovation peut remonter au v^e siècle avant notre ère et donc être antérieure à l'apparition de l'alphabet osque, s'il convient d'intégrer dans le dossier l'inscription RIX Ps 10 = CRAWFORD MINTVRNAE 1, comme le propose ANTONINI (2007 : 79). En effet, cette inscription paléo-samnitique comporte une forme onomastique **ahuidies**. Le texte est ancien, il est bel et bien du v^e siècle avant notre ère au plus tard. Dans cette forme **-hu-** peut correspondre à **-f-**, comme le proposent CRAWFORD (ed.) (2011 : 361), HARVEY (2000 : 170-171). Toutefois la proximité géographique entre *Minturnae* et *Teinum Sidicinum* nous incite à proposer les hypothèses suivantes : il s'agit bien de la même base onomastique sur les deux inscriptions ; l'inscription de *Minturnae* comporte elle aussi la forme **awidy-* ; elle date d'une période où la syncope d'*-i- et la diphtongaison subséquente **aw-d-* sont déjà en voie de généralisation dans la prononciation ; la graphie avec la lettre **-h-** indique ici de manière conservatrice que la norme phonétique en vigueur prévoit une prononciation non syncopée, donc une coupe syllabique après la voyelle notée **-a-** et le signe **-h-** et avant la consonne notée dans cette inscription ancienne par **-u-**. Sur la période où a lieu et se généralise progressivement la syncope des voyelles brèves intérieures en sabellique, qui correspond au v^e siècle avant notre ère, cf. MEISER (1986 : 131-132). Cette analyse correspond à celle d'ANTONINI (2007 : 81), sinon que celle-ci envisage aussi une origine anaptyctique et non étymologique pour **-i-*, ce qui est privé de tout parallèle.

Si, dans l'inscription de *Minturnae*, la lettre **-h-** sert d'indication de syllabation dans une forme où la syncope d'où est issue la diphtongue plus récente /aw/ n'est pas encore admise par la norme linguistique, alors dans les formes plus récentes du gentilice **ahvdiú** ou **ahvdiis** la lettre **-h-** maintenue est en fait originellement non pas une notation renvoyant à la prononciation normative de date osque, diphtonguée et non monophthonguée, mais l'héritage d'une notation plus ancienne de prononciation non syncopée, pas encore diphtonguée et encore moins monophthonguée. Ce serait un phénomène de conservatisme graphique. Mais, synchroniquement, à l'époque des deux textes osques, où la prononciation conservatrice-normative est désormais syncopée et diphtonguée et non plus dissyllabique et où en conséquence la graphie élimine l'-i-, la lettre **-h-** maintenue pour sa part pouvait être interprétée par les usagers de la langue comme une notation de la diphtongue comme telle, à l'instar des formes d'*Aesernia* et d'*Ausculum*, ce qui contribue à expliquer son maintien dans la graphie de la base onomastique **awid-*.

Le prénom latin *Aulus*, lui aussi, est issu d'une forme **awVC-* syncopée, en l'occurrence **awil-* : cf. SALOMIES (1987 : 25). Mais à la date de l'inscription d'*Aesernia* la prononciation syncopée et diphtonguée /aw/ est généralisée en latin, et même, comme nous l'avons indiqué, en voie de monophthongaison. Il n'est donc pas probable qu'-h- y soit une notation héritée renvoyant à la prononciation non syncopée dissyllabique ancienne. Aucun document ancien

5.8. Remarques d'ensemble sur les textes en osque

Ainsi, les textes osques gravés sur les stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum* à l'époque tardo-républicaine nous semblent documenter une situation de diglossie dans laquelle le latin est une langue-toit, dotée du prestige dû à la domination romaine, et dont l'élaboration ou Ausbau peut servir de modèle pour celle de l'osque.

Néanmoins, dans tout ce corpus et, à en juger par les dédicaces votives dont la datation est plus sûre, jusqu'aux premières décennies du 1^{er} siècle avant notre ère, il n'y a pas de raison pour conclure au déclin de l'osque. La langue est toujours comprise, maîtrisée, et même transmise – la distinction nette entre les deux alphabets latin et osque permet d'attribuer avec certitude tout texte soit à l'une, soit à l'autre langue. L'élaboration normative propre à l'osque, y compris graphique, est largement respectée.

Si l'onomastique féminine atteste des incohérences qui s'expliquent notamment par la reprise partielle de modèles latins, cette situation paraît spécifique précisément de l'onomastique des femmes, peu normée parce que rarement employée à l'écrit, contrairement à celle des hommes. Une élaboration sur le modèle de la langue-toit, dans ce domaine, ne bouleverse pas des normes fermement établies.

D'autre part, les formulaires non onomastiques, si peu attestés soient-ils, ne semblent pas relever de modèles latins, mais plutôt de la mise par écrit de formules indigènes, sans doute transmises oralement par ailleurs. Tel est le cas de l'éventuelle

contenant un *-h-*, comparable à l'inscription ancienne de *Minturnae*, ne tend à montrer cela pour ce prénom. Par ailleurs, il se peut qu'à *Ausculum* aussi la diphtongue /aw/ dans /aws-/ soit issue d'une syncope, en l'espèce dans un étymon **ahus-* qui aurait comporté à date plus ancienne une succession de deux syllabes, et que la lettre *-h-* y soit originellement à la fois une marque de l'aspiration et de la prononciation dissyllabique anciennes : la graphie la plus ancienne serait **ahvσ-*. Dans les formes attestées, il y aurait un compromis avec la prononciation diphtonguée contemporaine, d'où notation d'*-v-* non seulement à droite, mais aussi à gauche d'*-h-*. C'est l'hypothèse d'ANTONINI (2007 : 81). Mais rien n'étaye dans le cas de ce toponyme l'hypothèse d'un étymon en **ahus-* > /aws-/ et il est donc arbitraire de supposer que les graphies d'*Ausculum*, comme celles de la base onomastique **awid-*, renvoient à une prononciation dissyllabique et à une convention graphique anciennes, antérieures à la syncope. D'autre part, *pace* ANTONINI (2007 : 81), rien n'autorise à supposer que les graphies d'*Ausculum* soient maladroites : gravées sur des monnaies, textes officiels, ce sont bien plutôt des compromis conscients.

Si l'ensemble de ces hypothèses est correct, alors l'emploi d'*-h-* a peut-être deux explications différentes dans les formes onomastiques en **awid-*. Apparu comme indication de prononciation dissyllabique à l'époque de la syncope des voyelles brèves intérieures, il persiste dans la graphie de ces formes onomastiques, par tradition gentilice, et il est peut-être réinterprété après la généralisation de la syncope et de la diphtongaison et au moment où la diphtongue à son tour commence à être monophthonguée comme une indication de prononciation diphtonguée et non monophthonguée, rentrant synchroniquement dans le même cadre où s'inscrivent les élaborations attestées à *Aesernia* et *Ausculum*.

⁷⁹ Le fait qu'elle se retrouve dans plusieurs textes nous semble exclure, *pace* ANTONINI (2007 : 81 note 302), qu'il s'agit d'une graphie improvisée. Il s'agit d'une élaboration, qui a été transmise.

expression figée renvoyant à une vie réussie, et de la syntaxe au génitif adnominal de la mention de l'âge au décès. Dans le domaine graphique, par ailleurs, le gentilice **ahvdiú** atteste le maintien d'une norme propre à un gentilice précis à l'intérieur de l'élaboration de la langue osque, indépendante de toute norme latine.

6. Traits linguistiques attestés dans les inscriptions : les textes latins

6.1. Textes se limitant à une formule onomastique

Les textes latins d'époque républicaine, quant à eux, malgré leur petit nombre et leur brièveté, présentent des éléments qui renvoient à une interférence persistante avec l'osque. Les deux inscriptions fragmentaires Miele (2005) n° 5 = *EDR* 100159 et Miele (2005) n° 6 = *EDR* 100158, qui se limitent à un prénom masculin abrégé⁸⁰ et au début d'un gentilice, ne présentent aucune particularité significative. Mais il n'en est pas de même des trois autres qui peuvent de manière plus ou moins probable être assignées à l'époque républicaine.

L'inscription Miele (2005) n° 10 = *EDR* 112896 comporte une formule onomastique féminine, *Socidia. Memmia. Q(uinti). f(ilia)*. Cette formule n'est pas pleinement conforme aux normes et usages latins. Elle commence par deux formes en *-ia*. L'analyse de la première des deux est difficile. Cette forme *Socidia* paraît une forme inconnue par ailleurs⁸¹. Il peut s'agir d'un prénom féminin⁸² ou d'un premier gentilice, quelle que soit la fonction de celui-ci. Le suffixe **-idyo-* qu'elle semble comporter⁸³ est proprement un suffixe sabellique de gentilices⁸⁴, mais il existe en osque même des exemples où, sans doute de manière secondaire, il est employé dans des prénoms⁸⁵. L'unicité de l'attestation de *Socidia* plaide plutôt en la faveur d'un prénom féminin sabellique, sorti de l'usage au moins écrit avec la diffusion de la langue et des normes onomastiques latines qui ne prévoient pas de prénoms féminins, qu'en celle d'un premier gentilice dont il serait improbable qu'il ne soit absolument pas attesté par ailleurs en latin à date contemporaine ou plus récente⁸⁶. D'autre part il existe au

⁸⁰ Le prénom *C(aius)*, commun à l'osque et au latin. Sur le choix de prénoms à la fois osques et latins pendant la phase de diglossie entre les deux langues, et en particulier de ce prénom *C(aius)*, cf. pour le cas du pays nord-osque DUPRAZ (2008). Mais le petit nombre de données à *Teanum Sidicinum* ne permet pas de prouver qu'ici aussi il y a eu choix conscient d'un prénom acceptable dans les deux traditions onomastiques, locale et latine.

⁸¹ Cf. MIELE (2005 : 549).

⁸² Comme le propose MIELE (2005 : 549).

⁸³ Il peut s'agir d'un dérivé en **-idyo-* sur un correspondant sabellique non attesté par ailleurs du latin *socius* « compagnon », avec élimination du suffixe **-yo-* que comportait celui-ci : pour cette règle de dérivation attestée par ailleurs, cf. RIX (1972 : 726).

⁸⁴ Cf. RIX (1972 : 722-723 et 725-727).

⁸⁵ Il s'agit de $\nu\mu\sigma\delta\iota\eta\zeta$ sur les inscriptions RIX Me 1 et Me 3 = CRAWFORD MESSANA 4 et RIX Me 2 = CRAWFORD MESSANA 5.

⁸⁶ Il en est de même à notre sens, en vertu de la même raison, pour la forme **siviú** attestée devant **magiú** dans l'inscription VETTER 162 = RIX Hi 4 = CRAWFORD AECLANVM 3, comme le propose RIX (2002 : 145), *pace* VETTER (1953 : 113), KAJANTO (1972 : 18), CAMPANILE

moins un exemple, en osque, de prénom féminin à *Teanum Sidicinum*, comme nous l'avons indiqué. Si cette hypothèse est juste, la formule onomastique est sur ce point conforme aux normes d'écriture osques⁸⁷, même si celles-ci, d'usage peu courant dans cette langue, sont négligées par ailleurs jusque parmi les inscriptions osques des stèles de *Teanum Sidicinum*. La norme écrite latine relative aux formules onomastiques féminines, surtout à *Teanum Sidicinum*, dans ce qui semble une période de diglossie où le latin commence juste d'être employé à l'écrit, n'est pas assez couramment connue et mise en œuvre pour ne pas subir d'interférence avec la norme osque.

Mais par ailleurs l'inscription comporte une indication de filiation conforme aux normes d'écriture latines, c'est-à-dire pourvue du lexème *f(ilia)* abrégé, et le prénom du père, *Quintus*, est un emprunt au latin. Le choix de ce prénom, une génération avant la naissance de la défunte, est significatif de la volonté de donner une apparence purement latine à la formule onomastique du père de *Socidia Memmia*, tant vis-à-vis des concitoyens sidicins de ce personnage que pour les contacts qu'il pouvait avoir avec des Romains ; ce choix est confirmé par celui du latin dans l'épithète de sa fille. Mais, au moins dans le domaine de l'onomastique féminine, il n'implique pas rupture complète avec les normes osques ni maîtrise parfaite de la norme latine.

6.2. Textes se limitant à une formule onomastique : une gens immigrée à *Teanum Sidicinum* ?

L'inscription Miele (2005) n° 17, qui n'est pas datable avec précision entre période républicaine et impériale, se limite à une formule onomastique féminine pleinement conforme aux normes latines, un gentilice *Sergia*, une indication de filiation *L(uci) f(ilia)* – il s'agit ici aussi d'un prénom commun à l'osque et au latin⁸⁸ – et un terme descriptif *Maior* en position de *cognomen*, qui renvoie à une aînée par rapport à un ou une cadette⁸⁹. Cette formule permet peu de conclusions quant à la diglossie

(1993 : 47) et CRAWFORD (ed.) (2011 : 960) : comme le signale LEJEUNE (1976 : 58), la forme est isolée et ne peut pas être rapprochée de gentilices connus, en particulier de *Sēuius* dont la voyelle ne saurait être notée *-i-* en osque ; par ailleurs la présence de prénoms comportant le suffixe **-yo-*, comme c'est selon nous le cas de *siiviú*, est bien attestée en osque : cf. LEJEUNE (1976 : 72-82) et MEISER (1986 : 62-66).

⁸⁷ Le fait que cet éventuel prénom féminin ne soit pas abrégé n'est pas une difficulté : les prénoms féminins documentés par ailleurs en osque ne le sont pas non plus, sauf les formes mentionnées à la note 34. Cette absence d'abréviation dans la plupart des attestations de prénoms féminins montre elle aussi l'instabilité des normes élaborées en osque pour l'onomastique féminine, par opposition à l'abréviation très courante des prénoms masculins dans cette langue, à propos de laquelle cf. LEJEUNE (1976 : 61-63 et 97-100).

⁸⁸ Ici aussi, nous nous permettons de renvoyer à notre étude portant sur le pays nord-osque, DUPRAZ (2008). Mais ici non plus il n'y a pas forcément choix conscient d'un prénom compatible avec la tradition osque comme avec la tradition latine, surtout que l'inscription n'est pas datable avec précision.

⁸⁹ Pour ce terme descriptif employé comme *cognomen* ou aussi comme prénom féminin, cf. KAJANTO (1972 : 20-21) et (1977 : 149) et KAJAVA (1994 : 43-44 et 119-123).

entre osque et latin⁹⁰ ; le gentilice attesté étant typique du Latium⁹¹, il se peut au reste que la *gens* soit immigrée de Rome à *Teanum Sidicinum*.

6.3. Texte ne se limitant pas à une formule onomastique

Plus pertinente pour notre propos est la seule des inscriptions latines républicaines qui ne se limite pas à une formule onomastique, l'inscription Miele (2005) n° 9 = EDR 112897. Le défunt se nomme *M'(anius). Statuleius. Mar(aei). f(ilius)*. Son prénom est typiquement latin. C'est même un prénom rare à Rome, presque réservé à un petit nombre de grandes familles aristocratiques. Il a connu dans les aires passées sous la domination romaine, hormis en Italie du nord, une diffusion extrêmement limitée⁹².

Sa présence sur l'inscription Miele (2005) n° 9 = EDR 112897 est donc significative. Lors du choix du prénom du défunt dans le troisième quart du II^e siècle avant notre ère⁹³, la décision qui a été prise visait à donner au défunt une formule onomastique d'apparence aussi latine et aussi peu osque que possible, alors même que le père du défunt, pour sa part, portait un prénom osque caractéristique⁹⁴ : il s'agissait d'affirmer ostensiblement l'appartenance au moins culturelle et linguistique à la société romaine et la maîtrise de l'onomastique romaine jusque dans ses prénoms les plus rares. Il y a sans doute aussi là un choix aristocratique : c'est probablement en raison de ses prétentions sociales à *Teanum Sidicinum* que la *gens* a choisi un prénom répandu seulement parmi les élites romaines. Ce choix, à une date où l'osque est encore maîtrisé et même transmis et enseigné à au moins une partie des enfants de la cité, n'indique pas nécessairement un rejet complet de l'osque, mais il est significatif en tout cas du prestige de la langue-toit.

L'affirmation d'intégration au latin est destinée d'une part aux lecteurs de l'épithaphe et plus généralement aux concitoyens du défunt à *Teanum Sidicinum*, mais probablement aussi, en la période de tension entre les *socii* de *Teanum Sidicinum* et leurs alliés oppresseurs les Romains pendant laquelle le personnage est né, vis-à-vis de ces derniers et de leur mépris⁹⁵. Le choix de ce prénom a été confirmé lors du décès du personnage par le choix du latin pour l'épithaphe.

Par ailleurs l'inscription contient une indication de l'âge au décès, en latin. Or il s'agit d'un calque de la formule osque employée dans l'inscription Vetter 70 =

⁹⁰ L'emploi d'une forme en position de *cognomen* est une singularité à l'intérieur du corpus, qui peut renvoyer à une datation tardive, postérieure en fait à la fin de la République, pour cette stèle perdue, indatable.

⁹¹ Comme le souligne MIELE (2005 : 565-566).

⁹² Cf. SALOMIES (1987 : 35-37).

⁹³ La stèle érigée après la mort du défunt à l'âge de cinquante-sept ans date des débuts du siècle suivant.

⁹⁴ Sur le prénom osque abrégé en MAR et sa diffusion, sans examiner ici ses traits morphologiques et son étymologie, cf. SALOMIES (1987 : 76-78) et (2008 : 25-26).

⁹⁵ Pour cette tension, cf. p. 59 et note 3. L'inscription date du début du I^{er} siècle avant notre ère et le personnage est né dans le troisième quart du siècle précédent.

Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24 : en effet, le génitif *a(nnorum)*. *LVI*⁹⁶, sans le participe *natus*, n'est pas conforme à l'usage des épitaphes latines républicaines qui mentionnent l'âge au décès en employant le génitif pluriel d'*annus*, ni sans doute à l'expression la plus courante à l'oral en latin pour indiquer cet âge, mais il contient le correspondant étymologique du lexème **akun(um)** et il est au même cas que le groupe **akun(um)**. **CXII**. En ce sens, l'inscription Miele (2005) n° 9 = *EDR* 112897, latine par ailleurs, révèle certainement une large maîtrise de l'osque de la part de ses rédacteurs, meilleure que celle de la langue-toit qu'est le latin pourtant choisie pour ce texte, au moins en ce sens que la norme élaborée en osque pour l'indication écrite de l'âge au décès est mise en œuvre en latin, au détriment de la norme latine correspondante elle-même.

6.4. Remarques d'ensemble sur les textes en latin

Malgré leur petit nombre les épitaphes latines d'époque républicaine permettent des conclusions sur la diglossie avec l'osque qui perdure, nous le savons par ailleurs par les dédicaces religieuses, jusque dans les premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère au moins.

Ainsi, l'onomastique féminine présente probablement un cas d'interférence avec la norme osque par l'emploi d'un prénom, ce qui renvoie, que ce soit en osque ou en latin, à la fragilité des normes dans le domaine des désignations de femmes à l'écrit, s'agissant de règles peu usitées : ni en osque ni en latin les formules onomastiques féminines écrites ne sont nombreuses, en osque parce qu'en dehors de *Teanum Sidicinum* le genre épigraphique des épitaphes où les femmes sont bien présentes est peu représenté, en latin, au moins à *Teanum Sidicinum*, parce que dans le cadre de la diglossie entre osque et latin, le latin commence à peine à être écrit, et aussi, plus largement, parce que les femmes sont moins représentées que les hommes dans l'épigraphie.

Plus généralement le choix du latin, qui est attesté dans les épitaphes à partir de la fin du II^e siècle avant notre ère environ, se fait dans un cadre qui est celui d'une diglossie perpétuée : une formule latine indiquant l'âge au décès est calquée sur la formule osque correspondante attestée elle aussi à *Teanum Sidicinum*, au lieu que soit employée la formule courante pour cela dans l'épigraphie latine et sans doute aussi à l'oral dans cette langue ; cela renvoie à une maîtrise encore préservée de la langue osque, plus complète sur ce point au moins que celle de la langue-toit.

Mais le prestige de celle-ci, la volonté, sans pour autant forcément rejeter la langue osque, d'afficher une appartenance au moins culturelle et linguistique aux élites romaines, apparaît par ailleurs dans le choix des prénoms masculins documentés dans les textes latins : *Quintus* et surtout *Manius* sont exclusivement latins ; le second de ces prénoms, élitiste même à Rome, vise à affirmer une intégration dans les *gentes* aristocratiques de la Ville, aussi bien par opposition aux habitants de *Teanum Sidicinum* que vis-à-vis des Romains eux-mêmes. Ces choix de prénoms sont cohé-

⁹⁶ La forme du chiffre pour « 50 » est parfaitement latine ; cf. CAGNAT (1914⁴ : 31).

rents avec le choix de la langue latine pour les deux épitaphes, plusieurs décennies après.

7. Conclusions

7.1. *Corpus et datations*

L'ensemble du dossier des stèles à naïskos de *Teanum Sidicinum* à l'époque tardo-républicaine permet donc des conclusions sur la diglossie entre osque et latin à cette date. Ce genre épigraphique est une spécificité de cette cité, qui a sans doute correspondu à une mode à l'intérieur des élites locales, désireuses de s'afficher dans les nécropoles les unes sur le modèle des autres. C'est à cette concurrence interne à la cité, non liée à une quelconque influence romaine ni à la diglossie entre l'osque et le latin, que nous devons la documentation que nous avons étudiée ici.

Certes, cette documentation est limitée en nombre et en qualité : les treize textes d'époque républicaine se limitent le plus souvent à des formules onomastiques ; seuls trois d'entre eux ajoutent une indication, relative, dans deux des cas, à l'âge au décès, et probablement, dans le troisième, à la réussite du ou de la défunte de son vivant.

La documentation pose aussi un difficile problème de datation. Il nous semble certain que le genre épigraphique apparaît en langue osque, peut-être dans la première moitié ou au milieu du II^e siècle avant notre ère, et que l'emploi du latin commence à une date plus tardive, vers la fin du siècle. Néanmoins, il est certain à nos yeux qu'il y a une période, à la fin du II^e siècle avant notre ère et dans les premières décennies du I^{er}, où l'osque et le latin sont tous deux employés dans les épitaphes⁹⁷. Les stèles à naïskos en osque, pour les plus récentes, sont contemporaines des stèles latines les plus anciennes : même si la plupart de ces stèles en osque ne sont pas datables avec précision, il en existe au moins une qui date d'entre les dernières décennies du II^e et les premières décennies du I^{er} siècle avant notre ère. Toute tentative pour préciser encore les conclusions qui sont les nôtres suppose des progrès supplémentaires dans la datation des inscriptions et des objets qui en sont les supports.

Cette hypothèse est corroborée par l'existence d'une épigraphie religieuse en osque documentée de manière certaine jusque vers 80 avant notre ère : la maîtrise de la langue osque jusque dans son écriture et son alphabet nettement différent du latin, donc la transmission active de la langue aux jeunes générations, sont certaines au moins dans une partie de la population jusqu'au début du I^{er} siècle avant notre ère.

⁹⁷ Pace DE CARO (1995 : 678), MIELE (2005 : 528), DE CARO (2012 : 206-208 et 210-211), qui raisonnent en termes de passage pur et simple de l'une à l'autre langue, ce qui est vrai à très grande échelle, mais ne décrit pas efficacement la période où les deux langues sont attestées dans l'usage écrit.

7.2. *Interférences linguistiques*

Les textes osques et les textes latins d'époque républicaine, qui ont une chance de dater au moins pour partie d'une époque où les deux langues sont employées dans les stèles, renvoient selon nous à une situation de diglossie dans laquelle le latin est connu d'au moins une partie de la société de *Teanum Sidicinum*, cité passée dès la fin du IV^e siècle avant notre ère sous la domination romaine, alors que l'osque reste employé et transmis, même dans son élaboration pour l'écriture, soit dans des milieux restreints soit dans toute la société.

Les épitaphes osques et latines présentent des phénomènes d'interférence linguistique, limités, certes, par la faible étendue et diversité du corpus, mais selon nous significatifs. Les éléments concernés sont :

- les prénoms féminins, en principe présents selon la norme osque, absents selon la norme latine. En fait, il y a une incertitude sensible, dans les textes osques mais aussi latins, entre les deux normes, ce qui renvoie à la rareté d'emploi des formules onomastiques féminines à l'écrit dans les deux langues à la date concernée et à la maîtrise insuffisante tant de l'une que de l'autre norme de la part des locuteurs ; les faits ne montrent donc aucun déclin de l'osque dans son ensemble, d'autant que les interférences sont attestées aussi de l'osque vers le latin.

- les indications de filiation, spécifiquement dans les formules onomastiques féminines osques. Pour les mêmes raisons de faible maîtrise de la norme osque dans le cas de la notation par écrit des formules onomastiques féminines, le lexème **futír** « fille », que la norme osque omet, est parfois employé sur modèle latin ; ici aussi cela ne traduit pas un déclin pur et simple de l'osque, mais une fragilité de la norme dans le cas bien précis des formules onomastiques féminines.

- les prénoms masculins. Les textes latins documentent l'emploi de deux prénoms, *Quintus* et *Manius*, qui renvoient à la volonté précise et consciente de donner une apparence purement latine, étrangère à l'osque, à la formule onomastique des personnages concernés. Le cas de *Manius*, prénom rare et aristocratique même à Rome, est le plus significatif. Ces choix sont cohérents avec celui du latin, plusieurs décennies après, pour les épitaphes de la fille de *Quintus* et de *Manius* lui-même. Mais autant il y a une volonté ostentatoire d'affirmer l'intégration à la langue et à la culture latine, tant vis-à-vis des Sidicins que des Romains entrant en contact avec les personnages, autant le rejet de l'osque n'est nullement certain, et même la maîtrise persistante au moins partielle de cette langue semble documentée, précisément sur l'épitaphe de la fille de *Quintus*, par la présence d'un prénom féminin, et sur celle de *Manius*, par un calque d'une formule purement osque relative à l'âge au décès.

- au-delà de l'onomastique, la présence caractéristique de formules osques et de traits osques. En particulier une inscription atteste le maintien d'une élaboration graphique indigène spécifique à telle forme onomastique – la graphie **ahvdiú** – et une autre présente une formule qui est calquée de l'osque vers le latin – le seul texte latin qui ne se limite pas à une formule onomastique comporte une indication de l'âge du défunt à sa mort qui n'est pas conforme aux normes latines pour les épitaphes, ni sans doute à l'usage oral dans cette langue pour indiquer l'âge au décès. Précisément dans ce texte qui émane d'une *gens* soucieuse d'afficher sa maîtrise de la langue latine et

son intégration culturelle dans la cité de Rome, c'est une formule osque qui est calquée, signe d'une maîtrise de la langue-toit incomplète sur ce point.

7.3. Application du modèle de la langue-toit

Dans la période considérée, si le latin, langue de prestige, est adopté pour une partie des épitaphes, notamment, et de manière cohérente, par des individus qui ont reçu une désignation onomastique purement latine, d'autres individus parmi les élites de *Teanum Sidicinum* emploient l'osque, qui semble largement maîtrisé par une partie importante de la société, y compris par les *gentes* qui choisissent de graver des épitaphes en latin. Rien ne permet en revanche de déterminer si le choix de l'osque relève d'une décision par défaut, ou d'une motivation positive d'adhésion à la langue locale.

Le latin peut, selon nous, être qualifié de langue-toit dans la diglossie qui s'exerce à *Teanum Sidicinum* à l'époque des stèles. Il dispose d'une élaboration normative complète ; il bénéficie du prestige dû à la domination romaine, comme le manifeste l'apparition du latin à l'écrit et les prénoms purement latins qui sont adoptés parmi les élites de la cité.

Cependant l'osque aussi possède ses normes. C'est dans le cas de l'ononastique féminine que celles-ci semblent le plus fragiles et sujettes à des réélaborations diverses, sur le modèle du latin : soit le prénom féminin est omis ou inexistant, soit le lexème **futír** « fille » est ajouté sur modèle latin. Ici s'applique le concept de langue-toit. Celui-ci renvoie en l'espèce à une réélaboration, mais non à un déclin de l'osque : c'est une norme imitée du latin qui tend à se constituer en osque, mais cela n'aboutit pas, en soi, à l'élimination de l'osque dans l'usage oral et écrit ni à la destruction du système de la langue et de l'écriture osque dans son ensemble.

Toutefois le latin lui-même, dans un cas, subit une interférence avec l'osque dans le cas de l'ononastique féminine. En fait la norme osque et la norme latine sont toutes deux fragiles dans le cas de l'écriture des formules onomastiques féminines, parce que cette mise à l'écrit des désignations de femmes est rare. La langue-toit elle-même n'est donc pas entièrement à l'abri d'interférences dans ce domaine, parce que sur ce point sa norme est mal maîtrisée.

La notion de langue-toit trouve donc à s'appliquer sur un point précis : de fait, pour l'ononastique féminine, l'osque tend à être réélaboré sur modèle latin. Mais pour le reste, même le choix de la langue et de l'ononastique latines par une partie des locuteurs ne paraît pas, à l'époque des inscriptions, impliquer un déclin de l'osque, qui est encore transmis et dont les normes autonomes paraissent intactes ; et le latin employé lui-même atteste indirectement une maîtrise perpétuée, au moins partielle, de l'osque.

Bibliographie

- ADAMS (2003) = James Noël ADAMS, *Bilingualism and the Latin Language*, Cambridge, 2003.
- ADIEGO LAJARA (1992) = Ignacio-Javier ADIEGO LAJARA, *Protosabelio, osco-umbro, sudpiceno*, Barcelone, 1992.
- ANTONINI (1977) = Rosalba ANTONINI, « Inscrizioni osche pompeiane », *Studi etruschi* 3, 45 (1977), p. 317-340 et tables L-LVI.
- ANTONINI (1978) = Rosalba ANTONINI, « Teanum Sidicinum (CE) », *Studi etruschi* 3, 46 (1978), p. 459-463 et tables LXXXII-LXXXIV.
- ANTONINI (2007) = Rosalba ANTONINI, « Contributi pompeiani II-IV », *Quaderni di studi pompeiani* 1 (2007), p. 47-113.
- BERRENDONNER (2009) = Clara BERRENDONNER, « L'invention des épitaphes dans la Rome médio-républicaine », dans Marie-Laurence HAACK (ed.), *Écritures, cultures, sociétés dans les nécropoles d'Italie ancienne. Table-ronde des 14-15 décembre 2007 « Mouvements et trajectoires dans les nécropoles d'Italie d'époque pré-républicaine et républicaine »*. ENS Paris, Pessac, 2009, p. 181-201.
- BUCK (1928²) = Carl Darling BUCK, *A Grammar of Oscan and Umbrian with a Collection of Inscriptions and a Glossary*, Boston 1928².
- BUONOCORE (1996-1997) = Marco BUONOCORE, « La Dedicata da Aesernia a L. Abullius Dexter : note di storia amministrativa locale », *Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia. Rendiconti* 3, 69 (1996-1997), p. 289-325.
- BURKARD et SCHAUER (2012⁵) = Thorsten BURKARD et Markus SCHAUER, *Lehrbuch der lateinischen Syntax und Semantik*, Darmstadt, 2012⁵.
- CAGNAT (1914⁴) = René CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, Paris, 1914⁴.
- CAMODECA (2008) = Giuseppe CAMODECA, *I Ceti dirigenti di rango senatorio equestre e decurionale della Campania romana*, Naples, 2008.
- CAMPANILE (1993) = Enrico CAMPANILE, « Stammbaum e Sprachbund : il caso dell'onomastica femminile nel mondo italico e latino », *Incontri linguistici* 16 (1993), p. 45-60.
- CATALI (1995) = Fiorenzo CATALI, *Monete dell'Italia antica*, Rome, 1995.
- CRAWFORD (ed.) (2011) = Michael CRAWFORD (ed.), *Imagines Italicae – a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres, 2011 (cité sous la forme Crawford puis référence).
- DE CARO (1995) = Stefano DE CARO, « Attività della soprintendenza archeologica di Napoli e Caserta nel 1994 », dans *Corinto e l'occidente. Atti del trentaquattresimo convegno di studi sulla Magna Grecia. Taranto 7-11 ottobre 1994*, Taranto, 1995, p. 671-703 et tables XXXIII-XXXV.
- DE CARO (2012) = Stefano DE CARO, *La terra nera degli antichi Campani. Guida archeologica della provincia di Caserta*, Naples, 2012.
- DUPRAZ (2003) = Emmanuel DUPRAZ, « Le bilinguisme chez les Péligniens », dans Mireille CÉBELLAC-GERVASONI et Laurent LAMOINE (ed.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome/Clermont-Ferrand, 2003, p. 503-516.
- DUPRAZ (2008) = Emmanuel DUPRAZ, « Des prénoms sabello-latins aux prénoms latins en pays nord-osque », dans Paolo POCETTI (ed.), *Les prénoms de l'Italie antique. Journée d'études, Lyon, 26 janvier 2004*, Pise/Rome, 2008, p. 111-132.
- DUPRAZ (2010) = Emmanuel DUPRAZ, *Les Vestins à l'époque tarde-républicaine. Du nord-osque au latin*, Mont-Saint-Aignan, 2010.

- DURANTE (1978) = Marcello DURANTE, « I dialetti medio-italici », dans Aldo Luigi PROSDOCIMI (ed.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica* 6, « Lingue e dialetti », Rome, 1978, p. 789-824.
- ÉLOY (2004) = Jean-Michel ÉLOY, « Des langues collatérales : problèmes et propositions », dans Jean-Michel ÉLOY (ed.), *Des langues collatérales. Problèmes linguistiques, socio-linguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique. Actes du colloque international réuni à Amiens, du 21 au 24 novembre 2001*, Paris, 1, 2004, p. 5-25.
- FISHMAN (1967) = Joshua FISHMAN, « Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism », *Journal of Social Issues* 23 (1967), p. 29-38.
- GÀBRICI (1910) = Ettore GÀBRICI, « Necropoli di età ellenistica a Teano dei Sidicini », *Monumenti antichi pubblicati per cura della Reale Accademia dei Lincei* 20 (1910), col. 5-152 et tables I-II.
- GALSTERER (1971) = Hartmut GALSTERER, « Die *lex Osca Tabulae Bantinae*. Eine Bestandsaufnahme », *Chiron* 1 (1971), p. 191-214.
- GLESSGEN (2007) = Martin-Dietrich GLESSGEN, *Linguistique romane. Domaines et méthodes en linguistique française et romane*, Paris, 2007.
- HARVEY (2000) = Paul HARVEY, « The Inscribed Bowl from the Garigliano (Minturnae): Local Diversity and Romanization in the 4th c. B.C. », *Journal of Roman Archaeology* 13 (2000), p. 164-174.
- HUMBERT (1978) = Michel HUMBERT, *Municipium et ciuitas sine suffragio. L'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Rome, 1978.
- IZZO (1994) = Domenico IZZO, « Nuove testimonianze sul culto di Pupluna da Teanum Sidicinum », *Ostraka* 3, 2 (1994), p. 277-284.
- IZZO (1995) = Domenico IZZO, « Teano », *Studi etruschi* 3, 60 (1995), p. 306.
- KAJANTO (1972) = Iiro KAJANTO, « Women's praenomina Reconsidered », *Arctos* 7 (1972), p. 13-30.
- KAJANTO (1977) = Iiro KAJANTO, « On the Peculiarities of Women's Nomenclature », *L'Onomastique latine*, Paris, 1977, p. 147-159.
- KAJAVA (1994) = Mika KAJAVA, *Roman Female Praenomina. Studies in the Nomenclature of Roman Women*, Rome, 1994.
- KEYDANA (1997) = Götz KEYDANA, *Absolute Konstruktionen in altindogermanischen Sprachen*, Göttingen, 1997.
- LAZZARINI et POCETTI (2001) = Maria Letizia LAZZARINI et Paolo POCETTI, *Il Mondo enotrio tra VI e V secolo a. C. Atti dei seminari napoletani (1996-1998). L'iscrizione paleoitalica da Tortora*, Naples, 2001.
- LEJEUNE (1966) = Michel LEJEUNE, « Notes de linguistique italique. XXI. Les notations de f dans l'Italie ancienne », *Revue des études latines* 44 (1966), p. 141-181.
- LEJEUNE (1976) = Michel LEJEUNE, *L'Anthroponymie osque*, Paris, 1976.
- MAIURI (1913) = Amedeo MAIURI, « VIII. TEANO. Stele sepolcrale con iscrizione osca », *Atti della R. Accademia dei Lincei* 5, « Notizie degli scavi di antichità » 10 (1913), p. 408-409.
- MEISER (1986) = Gerhard MEISER, *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck, 1986.
- MEISER (1987) = Gerhard MEISER, « Pälignisch, Latein und Südpikenisch », *Glotta* 65 (1987), p. 104-125.
- MIELE (2005) = Floriana MIELE, « Le stèle funéraires ad edicola delle necropoli in località Orto Ceraso e Gradavola di Teanum Sidicinum », dans Domenico CAIAZZA (ed.), *Italica ars. Studi in onore di Giovanni Colonna per il premio i Sanniti*, Alife, 2005, p. 507-581.

- MORETTI (1968-1990) = Luigi MORETTI, *Inscriptiones Graecae urbis Romae*, Rome, 1968-1990.
- NICOLET (1976) = Claude NICOLET, *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, 1976.
- POCCETTI (1979) = Paolo POCCETTI, *Nuovi documenti italici a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise, 1979 (cité sous la forme Poccetti puis référence).
- POCCETTI (1981) = Paolo POCCETTI, « Elementi culturali negli epitafi poetici peligni – II : modelli formulari », *AION* 3 (1981), p. 259-270.
- POCCETTI (1982) = Paolo POCCETTI, « Bemerkungen zu den paelignischen Personennamen », *Beiträge zur Namenforschung* 17 (1982), p. 329-342.
- POCCETTI (1992) = Paolo POCCETTI, « Ancora su osco *patir* (a proposito dell'epigrafia di un sepolcro gentilizio sannitico da Capua) », *AION* 14 (1992), p. 241-252.
- POLI (2004) = Fabrice POLI, « Teano (CE). Quatre nouvelles inscriptions osques », *Studi etruschi* 3, 70 (2004), p. 374-377.
- PROSDOCIMI (1970) = Aldo Luigi PROSDOCIMI, « Sul Significato di “anno” nell'Italia antica. A proposito dell'iscrizione osca Vetter 70 (Conway 59) », *La Parola del passato* 25 (1970), p. 338-341.
- RIX (1972) = Helmut RIX, « Zum Ursprung des römisch-mittelitalischen Gentilnamensystems », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* 1, “Von den Anfängen Roms bis zum Ausgang der Republik” 2, Berlin/New York, 1972, p. 700-758.
- RIX (1978) = Helmut RIX, « Die Altersangabe in der oskischen Inschrift Ve. 70 und osk.-umbr. *akno-* “Jahr” », *Münchener Studien zur Sprachwissenschaft* 37 (1978), p. 149-163.
- RIX (1996) = Helmut RIX, « Variazioni locali in osco », dans Loretta DEL TUTTO PALMA, *La Tavola di Agnone nel contesto italico. Convegno di studio – Agnone, 13-15 aprile 1994*, Florence, 1996.
- RIX (2000) = Helmut RIX, « Oskisch *brateis bratom*, lateinisch *grates* », dans Almut HINTZE et Eva TICHY (ed.), *Anusantayai. Festschrift für Johanna Narten zum 70. Geburtstag*, Dettelbach, 2000, p. 207-229.
- RIX (2002) = Helmut RIX, *Sabellische Texte. Die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg, 2002 (cité sous la forme Rix puis référence).
- RUTTER (2001) = Keith RUTTER (ed.), *Historia Numorum – Italy*, Londres, 2001.
- SALOMIES (1987) = Olli SALOMIES, *Die römischen Vornamen. Studien zur römischen Namensgebung*, Helsinki, 1987.
- SALOMIES (2008) = Olli SALOMIES, « Les prénoms italiques : un bilan de presque vingt ans après la publication de *Vornamen* », dans Paolo POCCETTI (ed.), *Les prénoms de l'Italie antique. Journée d'études, Lyon, 26 janvier 2004*, Pise/Rome, 2008, p. 15-38.
- SASSE (1992) = Hans-Jürgen SASSE, « Theory of Language Death », dans Matthias BREZINGER (ed.), *Language Death. Factual and Theoretical Explorations with Special Reference to East Africa*, Berlin/New York, 1992, p. 7-30.
- SIRANO (2009) = Francesco SIRANO, « *Teanum Sidicinum*. Contributi per la conoscenza di un centro italico dall'Ellenismo al Tardo Antico », dans Luigi MASCILLI MIGLIORINI (ed.), *Terra di Lavoro. I luoghi della storia*, Avellino, 2009, p. 57-79.
- SOLIN (1980) = Heikki SOLIN, « LXI. Zu Inschriften aus *Teanum Sidicinum* », *Arctos* (1980), p. 91-100 (= SOLIN, Heikki [1998] : *Analecta epigraphica*, Rome, p. 105-111).
- SOLIN (2003²) = Heikki SOLIN, *Die griechischen Personennamen in Rom. Ein Namenbuch*, Berlin/New York, 2003².

TIKKANEN (2011) = Karin TIKKANEN, *A Sabellian Case Grammar*, Heidelberg, 2011.

UNTERMANN (2000) = Jürgen UNTERMANN, *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg, 2000.

VON PLANTA (1892-1897) = Robert VON PLANTA, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Strasbourg, 1892-1897.

WEISS, Michael (2009) = Michael WEISS, *Outline of the Historical and Comparative Grammar of Latin*, Ann Arbor/New York, 2009.

A Lexicon of Greek Personal Names, Oxford, 1987-2013 (cité sous la forme *LGPN* puis référence du volume et de la page).

Corpus Inscriptionum Latinarum 1, « *Inscriptiones Latinae antiquissimae ad C. Caesaris mortem* », 1893-1986², Berlin/New York (cité sous la forme *CIL I*² puis référence).

Corpus Inscriptionum Latinarum, 9, « *Inscriptiones Calabriae, Apuliae, Samnii, Sabinorum, Piceni Latinae* », 1883, Berlin (cité sous la forme *CIL IX* puis référence).

Corpus Inscriptionum Latinarum, 10, « *Inscriptiones Bruttiorum, Lucaniae, Campania, Siciliae, Sardiniae Latinae* », Berlin (cité sous la forme *CIL X* puis référence).

Epigraphic Database Roma, <http://www.edr-edr.it>, consulté le 14 mai 2014 (cité sous la forme *EDR* puis référence).

Annexe : le texte des épitaphes sur stèle à *naïskos* ou monument apparenté

Nous ne prétendons pas ici éditer à nouveau les inscriptions et suivons sauf mention contraire les lectures de Crawford (ed.) pour les textes osques, celles de l'*Epigraphic Database Roma* pour les textes latins, en ajoutant les interponctions, et, lorsque l'inscription ne figure pas dans l'*Epigraphic Database Roma*, celles de Gàbrici (1910).

– textes en osque :

- Antonini (1978) n° 136 = Poccetti 137 = Rix Si 11 = Miele (2005) n° 7 = Crawford TEANVM SIDICINVM 22 : ^{uacat}**ni(umsis). kattis. ni(umsieís).**^{uacat}
- Antonini (1978) n° 137 = Poccetti 138 = Rix Si 12 = Miele (2005) n° 8 = Crawford TEANVM SIDICINVM 21 : ^{uacat}**min(is). minatlais. ni(umsieís).**
- Vetter 123 a = Antonini (1978) n° 132 = Rix Si 7 = Miele (2005) n° 4 = Crawford TEANVM SIDICINVM 17 : [-?]-**as. aítateís**^{uacat / uacat}
- Vetter 123 b et 123 d = Antonini (1978) n° 133 = Rix Si 8 = Miele (2005) n° 3 = Crawford TEANVM SIDICINVM 18 : **ep(piú). lúvkiú. min(ieís). futír**
- Vetter 123 c = Antonini (1978) n° 134 = Rix Si 9 = Crawford TEANVM SIDICINVM 19 : ^{uacat} / [-?]- **min(ieís). futír**^{uacat / uacat}
- Izzo (1995 : 306) = Rix Si 13 = Miele (2005) n° 2 = Crawford TEANVM SIDICINVM 20 : [-?]- **illip[piis -?]-**
- Vetter 123 e = Antonini (1978) n° 135 = Rix Si 10 = Miele (2005) n° 1 = Crawford TEANVM SIDICINVM 23 : [-?]- **k(is). burris. ñ[i(umsieís)]**
- Vetter 70 = Antonini (1977 : 338 et table LV b) = Rix Po 51 = Crawford TEANVM SIDICINVM 24 : ^{uacat}**ahvdiú. ni(umsieís). akun(um). CXII**^{uacat}

– textes en latin :

- Miele (2005) n° 5 = EDR 100159 : *C(aius). Numm[ius ---]*
- Miele (2005) n° 6 = EDR 100158 : *C(aius). Ceius[---]*
- Miele (2005) n° 9 = EDR 112897 : *M'(anius). Statuleius. Mar(aei). f(ilia). a(nnorum). LVII*
- Miele (2005) n° 10 = EDR 112896 : *Socidia. Memmia. Q(uinti). f(ilia)*
- CIL X 4809 = Miele (2005) n° 14 = EDR 112877 : *L(ucio). Mario. L(uci). f(ilio) / Africano // Herennia. C(ai) / (et Gaiae). l(iberta). Paphie. f[ec(it)?]*
- Miele (2005) n° 15 = EDR 104512⁹⁸ : *Trebiae. C(ai). l(ibertae). Eleuterio / u(iuit)*
- Miele (2005) n° 16 : *Jandra*
- Miele (2005) n° 17 : *Sergia. L(uci). f(ilia). Maior*

⁹⁸ Pour cette inscription, il nous semble que la lecture de Solin (1980 : 94), Miele (2005) n° 15 et de l'EDR 104512 est erronée : à la fin de la première ligne, nous lisons un -o- de taille réduite. La défunte avait pour nom unique d'esclave, puis pour *cognomen* la forme Ἐλευθέριον, qui est bien attestée en grec : cf. LGPN I, p. 149 ; II, p. 140 ; III b, p. 131 ; IV, p. 116 ; V a, p. 153 et V b, p. 133. Elle est aussi documentée à Rome, à date impériale, il est vrai : cf. Moretti (1968-1990) n° 160, ligne III c 30, et Solin (2003² : 912).